



« Merci pour
votre geste
humanitaire »

P 24

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE ACCORDÉE
À BOUALEM SANSAL

Des partis
saluent
la décision
de Tebboune

P 2

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Une coopération
économique
en constant
développement

P 5

MATCH AMICAL / ALGÉRIE 3- ZIMBABWE 1

Une victoire
sans frisson qui
ne dissipe pas
les doutes

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Jouer large,
une course
très serrée

P 21

29 INCENDIES DÉCLARÉS À TRAVERS UNE DIZAINE
DE WILAYAS DANS LA NUIT DE JEUDI À VENDREDI

L'État en pompier à Tipasa



Les dernières 24h
ont été
particulièrement
pénibles pour les
citoyens de pas
moins de 10
wilayas du nord du
pays, qui ont dû
faire face au
déclenchement de
plusieurs incendies
de forêts attisés par
les vents.

► Des instructions
pour prendre en
charge les
familles
sinistrées

► Pas de blessés
à signaler

LIRE EN PAGE 3

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, accompagné par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, s'est rendu dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la wilaya de Tipasa pour suivre les opérations d'extinction des feux de forêt.

PH : DR

4^e CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUP

Du 6 au 8 décembre au CIC à Alger

L'Algérie s'apprête à accueillir du 6 au 8 décembre prochains, au Centre International de Conférences Abdelatif Rahal, l'un des rendez-vous technologiques les plus stratégiques du continent : la 4^e Conférence africaine des startup (ASC 2025).

P 4

L'ÉDITO

C'est la pleine saison. Elle court d'octobre à avril. Les cinq mois qui suivent, il fait chaud, très chaud. Houria Meddahi, notre ministre du Tourisme et de l'Artisanat est venue, jeudi dernier, en parler au Conseil de la nation. Elle répondait aux questions orales des sénateurs. Son intervention diffère totalement de celles qu'on a connu par le passé où des chiffres de « millions » de touristes étaient balancés, en veux-tu en voilà, pour chacune des saisons touristiques. Elle a déclaré que « 47 000 touristes étrangers de différentes nationalités durant la saison 2024-2025 de notre tourisme saharien » ont été recensés. Un chiffre qui est en évolution et marque une « reprise notable » qu'elle attribue principalement à « l'application du visa de régularisation ». C'est-à-dire du visa délivré aux touristes étrangers à leur arrivée au pays. À ce chiffre, il faudra ajouter les nationaux, même s'ils ne sont pas nombreux. Il faut dire que le tourisme saharien est, selon ses promoteurs, « un tourisme d'aventure » fait principalement de « trekking (balades à dos de dromadaires) et de

Visas à l'arrivée...

nuits à la belle étoile ». À l'aventure, il faut ajouter le manque d'infrastructures hôtelières. Il y a, en compensation, l'aspect culturel porté par la vie nomade. Ce type de tourisme a ses propres adeptes. Pour les paresseux, il y a le circuit de la Saoura que l'ONAT (Office National Algérien du Tourisme) a lancé en octobre 2024. Dans les années 80, l'office proposait deux circuits, celui de « la Saoura » et celui « des Oasis ». Mme Hamadi a révélé que « 280 agences touristiques » sont présentes sur ce marché. Ce qui, précise-t-elle, est « un indicateur positif ». En effet, les investisseurs savent où « ils mettent les pieds ». S'ils sont nombreux, cela veut dire que la demande existe et qu'il faut la satisfaire. Notre ministre est plutôt optimiste. Pour elle « les atouts actuels d'attraction sont suf-

fisants pour renforcer le flux des touristes vers les principales destinations du Sud, telles que Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Biskra, El Oued ainsi que la Saoura et Gourara ». Elle ne néglige pas, cependant, « la valorisation des ressources touristiques sahariennes, tout en générant des revenus économiques et en développant un tourisme durable à travers l'élaboration de plans locaux de développement, l'intégration des sites archéologiques dans les circuits touristiques, le soutien à l'investissement hôtelier ainsi que l'encouragement de l'artisanat et des PME avec la participation des familles locales ». Cette valorisation repose sur une communication soutenue et un marketing efficace. Il va sans dire que de tous les tourisms disponibles dans notre pays (thermal, de montagne etc...), il n'y a que le balnéaire qui attire sans tapage publicitaire. La raison ? Les 1200 km de notre façade maritime n'ont été accessibles aux Algériens qu'en 1962. Quant à la montagne, aux stations thermales et au saharien, ils y étaient « assignés à résidence ». D'où le succès du balnéaire. Pour le reste, il faudra du temps et il faut redoubler d'ingéniosité !

Zouhir Mebarki

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE ACCORDÉE À BOUALEM SANSAL

Des partis saluent la décision de Tebboune

Des partis politiques ont salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de répondre favorablement à la demande de son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, de gracier Boualem Sansal, estimant que ce geste reflète « la sagesse » du président de la République et incarne « la souveraineté » de l'Algérie et « l'indépendance » de sa décision politique.

FLN : GESTE PORTEUR DE SOUVERAINETÉ ET DE VISION NATIONALE

Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale a qualifié la décision du président de la République de "sage" et "reflétant la profondeur de (sa) vision nationale", qui "privilégie des relations d'égal à égal et place les intérêts supérieurs de la patrie au-dessus de toute autre considération". La décision du président de la République, qui "repose sur une base constitutionnelle et légale", délivre un message fort, à savoir que "l'Algérie ne cède à aucun chantage ou marchandage, mais prend ses décisions conformément à sa volonté nationale et aux intérêts supérieurs de la nation, plaçant sa souveraineté au-dessus de toute autre considération", estime le parti, réaffirmant son soutien "inconditionnel" à toutes les décisions et démarches du président de la République visant à "concrétiser ses engagements en faveur d'un État redouté, maître de ses décisions, constant dans ses positions et confortant son rôle diplomatique en tant que pays pivot à dimension stratégique".

RND : PRÉROGATIVE ASSUMÉE ET MESSAGE D'INDÉPENDANCE

Pour sa part, le Rassemblement national



Phs : DR

démocratique (RND) a rappelé que la décision de gracier Boualem Sansal "relève des prérogatives constitutionnelles conférées au président de la République, après qu'un jugement définitif a été rendu à l'encontre du concerné", considérant que cette décision "reflète la sagesse du président de la République et incarne la souveraineté de l'État algérien et l'indépendance de sa décision nationale". "Forte de ses institutions et de sa décision souveraine et indépendante", l'Algérie attache une importance à ses véritables amis et partenaires, qui reconnaissent sa sagesse et son sens aigu des responsabilités nationales, "loin de toute forme de pression ou de diktat politique", a précisé la formation politique. Cette décision, explique le RND, a "fait tomber l'une des cartes que certaines parties tentaient d'instrumentaliser pour ternir l'image de l'Algérie", rappelant que "ces mêmes parties avaient déjà cherché à interférer dans le traitement du dossier Boualem Sansal par la justice algérienne".

FEM : DÉMARCHE GUIDÉE PAR LA STABILITÉ ET L'APAISEMENT

De son côté, le Front El-Moustakbal a indiqué avoir suivi "avec fierté" la décision du président de la République, qui reflète "une position sage incarnant la profondeur de la vision nationale et le sens aigu de la responsabilité prévalant au plus haut niveau quant à la consécration de l'approche d'un État clément privilégiant des relations d'égal à égal tout en étant profondément attaché à la souveraineté nationale". Pour ce parti, "la grâce accordée par le président de la République, dans le contexte national et international actuel, porte un message fort, celui d'une Algérie résolument engagée sur la voie de la stabilité et où les intérêts supérieurs de la patrie sont placés au-dessus de toute autre considération, une Algérie clairvoyante et indépendante dans ses positions".

Sarah O.

ATTAF À LA CHEFFE DE LA MANUL : « Les élections sont la seule voie pour sortir de la crise en Libye »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, Mme Hanna Tetteh, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), indique un communiqué du ministère. Les consultations entre les deux parties ont permis d'examiner "les développements de la situation en Libye à la lumière des efforts onusiens visant à amener ce pays frère à bon port, contribuant ainsi au rétablissement de la sécurité et de la stabilité et préservant la souveraineté, l'unité et l'indépendance de l'État libyen", précise le communiqué. À cette occasion, "l'envoyée onusienne a tenu le ministre d'État informé des étapes adoptées dans la feuille de route onusienne soumise au Conseil de sécurité le 21 août 2025 et des objectifs qu'elle comprend concernant la préparation d'un cadre juridique des élections, l'unification des institutions exécutives et l'organisation d'un dialogue national inclusif en préparation des élections présidentielles et parlementaires", ajoute le communiqué. De son côté, "le ministre d'État a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts onusiens", soulignant "l'impératif de l'organisation des élections en tant que seule voie pour sortir de la crise actuelle, tout en réaffirmant le rejet par l'Algérie de toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures libyennes", note la même source. La rencontre a permis également au ministre d'État de tenir l'envoyée onusienne informée des conclusions de la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, tenue à Alger le 6 novembre dernier, conclut le communiqué.

S. O.

RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE MOUDJAHID

Tacherift renvoie la balle à l'ONM

Le ministre des Moudjahidine et des Ayant droit, Abdelmalek Tacherift, a indiqué que la réactivation de la commission nationale chargée de statuer sur les demandes de reconnaissance et de rectification de la qualité de membre de l'Armée de libération nationale (ALN) et du Front de libération nationale (FLN) relève de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Tacherift a précisé que «la reconnaissance de la qualité de membre de l'ALN et du FLN relève exclusivement de la commission nationale chargée de statuer sur les demandes de reconnaissance et de rectification de la qualité de membre de l'ALN et du FLN», ajoutant que «cette commission avait

été dissoute à la suite d'une résolution issue du 9e congrès de l'ONM, tenu en mai 1996, et que ses travaux ont été clôturés en 2002». Le ministre a rappelé, à ce propos, «le cadre juridique et réglementaire régissant la catégorie des moudjahidine et des ayants droit, qui s'inscrit dans le respect des engagements matériels et moraux de l'État envers cette frange de la société, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de la qualité de membre dans les rangs du FLN et de l'ALN». À noter que, «cette opération a été effectuée selon des procédures rigoureuses, à travers l'étude des dossiers sur les plans historique et administratif». Ainsi, a ajouté M. Tacherift, «l'obtention du statut de chahid ou de moudjahid ainsi que la rectification des attestations de reconnaissance correspondantes, a été assurée pendant plus

de 35 ans conformément aux procédures en vigueur», rappelant que «la réactivation des activités de la commission nationale de reconnaissance dépend des décisions de l'ONM». À une question concernant les moudjahidine inscrits sur le fichier national sans mention marginale (c'est à dire ceux ayant contribué à la Révolution par des dons, des aides matérielles ou des services, sans toutefois remplir les conditions requises pour les catégories définies par les textes légaux), le ministre a affirmé que «beaucoup d'entre eux avaient déjà soumis leurs dossiers à la commission nationale, accompagnés de documents et d'attestations probants». La Commission avait, à l'époque, réexaminé et vérifié ces dossiers, avant de leur accorder la qualité de membres de l'organisation civile du FLN, bénéficiant ainsi

de tous les droits garantis par la législation et la réglementation.

PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE DE LA WILAYA V HISTORIQUE

S'agissant de la préservation de la mémoire de la Wilaya V historique, M. Tacherift a indiqué que «dans le cadre du plan d'action du secteur visant la sauvegarde du patrimoine historique et culturel et en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lié à la mémoire nationale, à sa documentation et à sa transmission aux générations futures, cette wilaya historique a bénéficié de l'organisation de 349 conférences et de la réalisation de 82 œuvres audiovisuelles sur son histoire et ses symboles, ainsi que de l'enregistrement de 156 témoignages vivants, pour un volume horaire de 72 heures et

40 minutes, auxquels s'ajoutent 132 nouveaux témoignages vivants enregistrés cette année, pour un volume horaire dépassant 65 heures».

UN LONG MÉTRAGE HISTORIQUE SUR LA BATAILLE D'IMZI, BIENTÔT RÉALISÉ

Dans le même sillage, «437 documents d'archives et photos historiques sur la Wilaya V historique ont également été collectés», poursuit M. Tacherift, rappelant que «le secteur avait réalisé un long métrage consacré au colonel Lotfi, chef de la Wilaya V historique. Il a révélé, à cette occasion, qu'un long métrage historique sur la bataille d'Imzi est en cours de préparation, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts.

L.Zeggane

DÉDIÉE À LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS ET DE TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

L'Algérie abrite la conférence ministérielle africaine du 27 au 29 novembre 2025

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Madame Selma Bakhta Mansouri, accompagnée du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, et en présence du représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, le Dr. Phanuel Habimana, a supervisé, jeudi, l'installation du comité national chargé de la préparation de la conférence ministérielle africaine sur la pro-

duction locale de médicaments et de technologies de la santé, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette conférence placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est prévue du 27 au 29 novembre 2025 en Algérie. Dans son intervention, rapporte la même source, la secrétaire d'État a affirmé que l'organisation de cette conférence intervient en continuité avec le « grand succès » qu'a enregistré l'Al-

gérie lors de l'accueil de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), et aussi dans le cadre du suivi des résultats et des retombées concrets de cet événement, notamment ceux liés au développement des chaînes de valeur continentales et à l'expansion du commerce intra-africain dans les secteurs vitaux.

En outre, Mme Mansouri a expliqué que cet événement ministériel constitue une « étape importante » pour traduire cette

dynamique économique en progrès réel dans le domaine de la souveraineté sanitaire et pharmaceutique, en soutenant la production locale de médicaments, en renforçant les partenariats africains et en réduisant la dépendance extérieure. Ce qui, a-t-elle conclu, contribue à diminuer la facture d'importation et à renforcer la capacité du continent à faire face aux crises sanitaires mondiales.

F.G.

29 INCENDIES DÉCLARÉS À TRAVERS UNE DIZAINE DE WILAYAS DANS LA NUIT DE JEUDI À VENDREDI

L'État en pompier à Tipasa

Les dernières 24h ont été particulièrement pénibles pour les citoyens de pas moins de 10 wilayas du nord du pays, qui ont dû faire face au déclenchement de plusieurs incendies de forêts attisés par les vents. Alors que c'est la première fois que des feux sont enregistrés en cette période de l'année, la wilaya de Tipasa a connu le plus lourd bilan avec pas moins de 13 foyers impliquant des pertes en milliers d'hectares, et l'évacuation d'une cinquantaine de familles vers des lieux sûrs.



Ph: DR

nées par ces incendies, notamment Douar Boukhlidja, Messelmoune, Beni Milleuk et Hadjret Ennous. Les pompiers, appuyés par des renforts venus de plusieurs wilayas et par des avions bombardiers d'eau, sont intervenus toute la nuit.

Des habitants ont été évacués par précaution lorsque les flammes se sont retrouvées proches de leurs habitations. Dans son communiqué la Protection civile a fait état des interventions qui étaient toujours en cours, vendredi matin à Tipasa.

Il s'agit de l'incendie de Douar Boukhlidja (commune de Larhat) qui a nécessité la mobilisation de 7 camions, des équipes pédestres et un renfort venu d'Aïn Defla, Boumerdès et Relizane, avec l'appui d'un avion BE200. Il s'agit également de l'incendie de la Forêt de Bouzoula (Cherchell) où un centre de commandement opérationnel a

été installé. À Messelmoune, 2 feux restent actifs (toujours à l'heure où nous mettons sous presse), l'un dans la forêt d'Ammarcha, l'autre à Douar frères Mersali ; des unités de Blida et de Médéa étaient sur place, ainsi qu'un avion BE200. À Béni Mileuk: des opérations dans la forêt de Choula étaient toujours en cours, avec un détachement de Chlef.

IMPORTANTS MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MOBILISÉS

À noter que les services de la Protection civile, en coordination avec les différents services de l'État et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, y compris des avions bombardiers d'eau, pour maîtriser les incendies qui se sont déclarés dans plusieurs forêts des com-

munes de l'ouest de la wilaya de Tipasa

POINT DE SITUATION DANS LES AUTRES WILAYAS

Outre Tipasa, une dizaine d'autres wilayas ont également enregistré des incendies comme cité ci-dessus. Il s'agit particulièrement de la wilaya de Médéa où un incendie était toujours en cours dans la zone de Khezroune (commune d'El-Hamdanian), et où dix camions-citernes étaient mobilisés. Un autre incendie a été signalé dans la commune d'Aït Toudert, sur la route Aït Ergane - Ouacif, dans la wilaya de Tizi-Ouzou que les équipes de la protection civile sont arrivées à maîtriser. À Tlemcen aussi, 3 incendies ont été signalés. 2 étaient encore sous surveillance à (El-Keddian et Ouled Ben Ziane), tandis qu'un troisième, dans la forêt de El-Kalâa, était toujours actif. À Aïn Defla, un feu de forêt à Tacheta Zegagha a été éteint et restait surveillé. À Béjaïa : les équipes de la protection civile sont intervenus dans la zone d'Ikthmane (commune de Boukhalifa). À Chlef: un foyer était toujours actif dans la forêt de Boukhendek (Sidi Akkache). À Alger également, 2 feux ont été enregistrés à Hydra et Mohamed Belouizdad ; ils ont été éteints. À Jijel : un incendie à Ouajana (zone de Djebba) a été maîtrisé. Et enfin à Blida : 2 feux, à Bougara et Meftah, ont été éteints.

Ania N.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RASSURE

Pas de victimes à signaler

Le ministère de la Santé a fait savoir, dans un communiqué rendu public hier, qu'aucune victime humaine n'est à déplorer, pour l'heure, à la suite des incendies de forêt qui se sont déclarés dans la wilaya de Tipasa. Le ministre a souligné que le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, suit de près la situation et rassure les citoyens en affirmant que toutes les procédures et mesures nécessaires ont été prises pour leur sécurité. Le ministère de la Santé a indiqué, par ailleurs, que tous les établissements de santé de la wilaya de Tipasa sont mobilisés pour faire face à toute situation. De même, l'hôpital des grands brûlés de Zeralda, à l'ouest d'Alger, est mobilisé en soutien au système de santé local. Le communiqué informe, en outre, qu'une cellule de suivi a été mise en place pour prendre en charge les personnes ayant inhalé beaucoup de fumée en plus d'offrir un soutien psychologique.

LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE

De son côté, le ministère de la Solidarité nationale, a pris des mesures urgentes pour répondre aux besoins des familles évacuées à Tipasa après que plusieurs foyers d'incendies s'y sont déclarés. Dans ce sens, le personnel de la Direction des activités sociales et de la solidarité de la wilaya, ainsi que les équipes des cellules de solidarité locales, sont intervenus en application des instructions de la ministre du secteur Soria Mouloudji, et en soutien aux efforts des différents services de l'État. Le secteur de la Solidarité a donc entamé son action pour fournir des vivres et des couvertures aux familles, ainsi qu'un soutien psychologique, notamment aux personnes âgées, aux femmes et aux enfants. Par ailleurs, 8 cellules de solidarité locales, implantées dans les wilayas de Tipasa, d'Alger et de Boumerdès, ont été mobilisées pour apporter une aide matérielle, un soutien psychologique et une assistance sociale et médicale aux personnes sinistrées. Les services du secteur au niveau de Tipasa, en coordination avec les autorités locales, continuent de travailler à fournir le soutien nécessaire et les produits de première nécessité pour répondre aux besoins immédiats des familles.

A. N.

POUR SUIVRE DE PRÈS LA SITUATION DANS LA WILAYA

Ghrieb sur les lieux

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est rendu dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la wilaya de Tipasa pour suivre les opérations d'extinction des feux déclarés dans plusieurs forêts des communes dans la partie ouest de la wilaya et de s'enquérir de la prise en charge des familles dans les zones touchées. La première étape du Premier ministre a été la commune de Hadjret Ennous, à l'ouest de Tipasa, où il a reçu des explications détaillées sur les efforts menés pour éteindre les incendies, présentés par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, avant de se diriger vers la commune de Messelmoun. Depuis le quartier des Frères Abidate, dans les hauteurs de la commune de Messelmoun, le Premier ministre s'est rendu sur les sites et zones touchés par les incendies qui ont éclaté dans les montagnes et forêts de la commune et des zones avoisinantes, où il a reçu des explications détaillées sur le déroulement des opérations d'extinction et des efforts de lutte contre le feu

sur le terrain. Le Premier ministre s'est également rendu à l'école du chahid Mohamed Bou Abdallah à Messelmoun, qui a été aménagée en centre d'hébergement temporaire pour les familles évacuées, par précaution, de leurs habitations, pour s'enquérir des conditions de prise en charge, notamment de l'assistance médicale et psychologique apportée aux enfants par des équipes médicales spécialisées.

DES INSTRUCTIONS POUR UNE PRISE EN CHARGE SANS FAILLE DES FAMILLES SINISTRÉES

Dans ce cadre, le Premier ministre a assuré aux familles que conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'État veille, avec une grande attention à assurer la meilleure prise en charge possible des familles, en les accompagnant pour surmonter cette situation difficile causée par les incendies. À ce titre, il a donné des instructions aux autorités locales afin de garantir toutes les

conditions nécessaires à leur bien-être.

SAYOUD POUR SUIVRE LES EFFORTS DE LUTTE

Dans le cadre du suivi continu des opérations de lutte contre les incendies dans plusieurs forêts de la wilaya de Tipasa, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est également rendu à l'Unité de la Protection civile de la commune de Hadjret Ennous, dans la wilaya de Tipasa, afin d'évaluer l'avancement des efforts pour maîtriser la propagation des incendies, menés par les équipes de la Protection civile algérienne, qui sont déployées sur le terrain dès les premières heures des incendies, avec l'appui de moyens terrestres et aériens. Le ministre a été reçu par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf et le wali de Tipasa, Amine Ben Chaoulia, accompagnés des autorités civiles et militaires.

A. N.

LES PARTICIPANTS À UNE JOURNÉE D'ÉTUDES DÉCRYPTENT LA LOI CONTRE LA DROGUE :

« Une approche globale alliant prévention, traitement et répression »

Les participants à une journée d'étude et de sensibilisation, organisée à Oran intitulée : « Nouvelles dispositions de prévention contre les stupéfiants et substances psychotropes - Loi 25/03 », ont estimé que cette loi constitue une approche nationale globale de lutte contre la drogue, combinant prévention, traitement et répression. Initiée par la Cour de justice d'Oran en partenariat avec l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1 et le Barreau des avocats de la région d'Oran, la rencontre a réuni des acteurs issus des secteurs judiciaire, sécuritaire et médical, dans le cadre du renforcement des efforts nationaux de lutte contre le fléau de la drogue et des substances psychotropes. S'exprimant à cette occasion, le président de la Cour de justice d'Oran, Bouterfas Djilali, a souligné que «cette journée s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale globale adoptée par l'État pour faire face à un phénomène qui cible particulièrement la jeunesse, appelant à la mobilisation de toutes les institutions officielles et de la société civile afin de protéger cette catégorie considérée comme le pilier de la nation». Il a ajouté que

«l'État a adopté une approche intégrée combinant prévention, traitement et réinsertion d'une part, et rigueur judiciaire et sécuritaire d'autre part».

DES CHANGEMENTS MAJEURS DANS LE TRAITEMENT DES AFFAIRES

Le nouveau texte introduit des changements majeurs dans le traitement des affaires liées à la drogue, notamment en considérant le toxicomane comme une victime et un malade nécessitant une prise en charge médicale plutôt qu'une poursuite pénale, tout en renforçant les sanctions contre les trafiquants et revendeurs, en particulier lorsqu'ils appartiennent à des réseaux organisés, provoquant des décès ou ciblent les milieux scolaires.

DES MESURES PRÉVENTIVES ÉLARGIES

Les mesures préventives ont également été élargies pour inclure l'obligation de présenter des analyses médicales négatives dans les dossiers de recrutement, la réalisation d'examens périodiques dans les établis-

sements scolaires pour détecter précocement la consommation, ainsi que la possibilité donnée à la justice et aux autorités compétentes de confisquer les revenus criminels afin d'assécher les sources de financement du trafic de drogue. Pour sa part, le procureur général près la Cour d'Oran, Mahboub Noureddine, a indiqué que «cette manifestation vise à sensibiliser à la gravité du phénomène et à encourager l'adhésion collective à la nouvelle approche axée sur l'accompagnement des toxicomanes suivant un traitement, en vue de leur réinsertion». Ce dernier a précisé que «la loi 25/03 sur la prévention et la lutte contre la drogue introduit des dispositions garantissant le suivi des personnes prouvant leur engagement dans un processus de soin, traduisant ainsi la dimension humaine de la nouvelle politique pénale». De son côté, le bâtonnier du Barreau des avocats de l'Ouest, Me Bergham Omar, a affirmé que «la participation du barreau à cette journée s'inscrit dans cette nouvelle vision considérant le toxicomane comme une victime», insistant sur «la nécessité d'une prise de conscience collective et d'une vigilance

citoyenne, car la drogue est devenue une arme utilisée pour saper la stabilité de la société».

« LA DIMENSION HUMAINE »

Le directeur de l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1, M. Adda Bouhadda Mohamed El-Amine, a souligné quant à lui que «la nouvelle loi se distingue par sa dimension humaine, en différenciant le revendeur du consommateur, le coupable de la victime, offrant ainsi une seconde chance à ceux qui, ayant fait une erreur, se retrouvent sur la voie de la dépendance». À cette occasion, un espace de sensibilisation a été aménagé dans le hall de la Cour de justice d'Oran, dans le cadre d'une campagne de prévention à laquelle ont pris part plusieurs établissements hospitaliers, notamment l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi qui dispose d'une unité de traitement de la toxicomanie, ainsi que des institutions sécuritaires telles que les douanes, la gendarmerie, la police, ainsi que la protection civile et des associations de la société civile.

L. Zeggane

SOUS LE SIGNE DE "RAISING AFRICAN CHAMPIONS"

La 4^e Conférence africaine des startups du 6 au 8 décembre

L'Algérie s'apprête à accueillir du 6 au 8 décembre prochains, au Centre International de Conférences Abdelatif Rahal, l'un des rendez-vous technologiques les plus stratégiques du continent : la 4^{ème} Conférence africaine des startups (ASC 2025).

de la 3^e édition en 2024.

FINANCEMENT ET PARTENARIATS : CATALYSEURS DE CROISSANCE

Le volet financement et partenariat sera particulièrement mis en avant. La conférence organisera la « Rencontre Investisseurs & GP/LP », une plateforme unique réunissant les principaux gestionnaires de fonds de capital-risque et les investisseurs institutionnels. Par ailleurs, le « Sommet Ministres-Champions » mettra en dialogue les ministres et les dirigeants des grandes startups africaines pour un débat stratégique sur les meilleures voies à suivre pour bâtir un écosystème continental. Pour concrétiser les investissements, l'événement proposera une « Deal Room » numérique, conçue pour connecter directement les startups et les investisseurs potentiels. Ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique du Fonds africain de financement des startups et des jeunes innovateurs, officiellement lancé lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) et qui ciblera le financement des startups ayant participé au programme « AU Youth Startup Program ».

ÉVÉNEMENTS SECTORIELS ET SYNERGIES MINISTÉRIELLES

L'ASC 2025 sera enrichie par une série d'événements parallèles co-organisés avec différents ministères pour adresser l'innovation dans des secteurs stratégiques. Un événement en partenariat avec le ministère de la Poste et des Télécoms se tiendra à l'occasion de la Journée africaine des télécoms et des TIC, réunissant les ministres africains chargés des télécommunications. Un forum sur l'AgriTech sera organisé avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, afin de discuter des opportunités d'investissement dans l'innovation agricole. Un événement en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie sera consacré aux innovations vertes et aux solutions écologiques pour le développement durable. Une rencontre de haut niveau avec le secrétariat d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger mobilisera la diaspora africaine pour renforcer sa contribution à l'entrepreneuriat et à l'investissement sur le

continent. D'autres activités parallèles incluront un forum fintech, un événement dédié à l'intelligence artificielle et le lancement de la compétition africaine de cybersécurité. Par ailleurs, un programme de soutien et de formation sera mis en œuvre pour les étudiants africains résidant en Algérie.

QUALITÉ PLUTÔT QUE QUANTITÉ : LA STRATÉGIE DES CHAMPIONS AFRICAINS

L'édition 2025 marque également une rupture méthodologique : la qualité prime désormais sur la quantité. Alors que l'édition 2020 avait réuni près de 500 startups, celle-ci se recentre sur environ 200 projets triés sur le volet, privilégiant les entreprises solides, capables de lever des fonds et d'avoir un impact concret sur leurs sociétés. L'Algérie montre ainsi sa volonté de maturité : l'enjeu n'est plus de multiplier les chiffres, mais de consolider des champions africains crédibles, exportables et capables de transformer leur environnement économique. Cette orientation est renforcée par une ouverture assumée aux investissements, notamment à travers le Sommet des investisseurs GP10. Des objectifs clairs sont fixés, dont celui de financer une trentaine de startups africaines à l'issue de l'IATF. La création en étude d'une zone technologique libre africaine à Alger, destinée à fluidifier les échanges de savoirs, de capitaux et de technologies, démontre la profondeur de cette vision. Elle placera l'Algérie dans le sillage des hubs africains les plus performants, tout en ajoutant une vocation panafricaine affirmée.

RWANDA : INVITÉ D'HONNEUR ET PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Le choix du Rwanda comme pays invité d'honneur marque l'un des temps forts de cette édition. Sans être érigé en modèle absolu, Kigali s'impose comme l'un des écosystèmes numériques les plus avancés du continent, résultat d'un travail constant et méthodique. Le Rwanda s'est distingué par une progression cohérente dans la numérisation de l'État, la consolidation de ses institutions, l'efficacité de sa gouvernance et une stratégie de long terme dans des domaines clés. Le pays a investi dans l'intelligence artificielle, les infrastruc-

tures numériques, les plateformes publiques digitalisées et des partenariats structurants, notamment avec la Chine. Cette trajectoire repose sur une discipline de mise en œuvre et un alignement serré entre innovation et besoins socio-économiques, qu'il s'agisse d'agriculture connectée, d'e-santé, de fintech, de cybersécurité ou de services citoyens. C'est cette avance technologique, construite progressivement et en réponse directe aux besoins du pays, qui fait du Rwanda un invité d'honneur stratégique pour l'Algérie. Les deux nations avancent sur des chemins différents mais parfaitement complémentaires : l'Algérie met en mouvement ses forces industrielles, ses infrastructures et ses capacités d'investissement, tandis que le Rwanda apporte une agilité numérique et institutionnelle qui enrichit le dialogue continental. Ensemble, ils élargissent la portée du Congrès africain des startups et renforcent son ambition : faire émerger une Afrique capable de produire ses propres leaders technologiques et de développer une souveraineté numérique pleinement assumée.

UNE AFRIQUE NUMÉRIQUE SOUVERAINE

La présence du Rwanda en Algérie donne une dimension géopolitique nouvelle à l'ASC 2025. Elle incarne une volonté partagée de coopération, d'échange d'expériences et de mise en valeur des réussites africaines. Le ministre l'a rappelé : toute entité opérant légalement en Algérie — nationale, africaine ou issue de la diaspora — est reconnue comme partie prenante de l'écosystème. Cette ouverture s'accompagne d'un appel clair adressé aux médias pour renforcer la visibilité des startups, contextualiser les enjeux technologiques et contribuer à un récit panafricain ambitieux et positif. L'événement s'inscrit également dans la continuité de la Feuille de route d'Alger adoptée par l'Union africaine en 2022, qui sera actualisée pour intégrer les avancées et expériences récentes. En rassemblant jeunesse, coopération Sud-Sud et économie de la connaissance, l'ASC 2025 devient bien plus qu'un rendez-vous annuel : un moment où convergent vision politique, expertise technologique et créativité entrepreneuriale.

Alger et Kigali, côte à côte, esquissent une Afrique numérique souveraine, sûre de ses forces et résolue à écrire elle-même son avenir. L'ASC 2025 devient ainsi un moment de convergence entre ambition politique, expertise technologique et créativité entrepreneuriale. Alger et Kigali, en se donnant la main, tracent les contours d'un futur numérique africain souverain, confiant et capable d'écrire lui-même son destin.

Manel Seghilani

IL VISE À RENFORCER L'INTÉGRATION NATIONALE ET À SUBSTITUER AUX IMPORTATIONS

NESDA lance un nouveau programme

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau programme visant à renforcer l'intégration nationale et à substituer aux importations, à travers la mise en relation entre les opérateurs économiques et les micro-entreprises en mesure de leur fournir les intrants nécessaires à la production.

Baptisé "AL TAWTEEN", ce programme tend à permettre aux opérateurs économiques de substituer les intrants importés par des produits et services algériens, grâce à un mécanisme de mise en relation "intelligent et rapide" avec les micro-entreprises, selon la même source. Les opérateurs actifs en Algérie peuvent adhérer à ce programme, en s'inscrivant sur la plateforme électronique dédiée à cet effet, et en communiquant les matières premières ou semi-produits, les composants ou pièces de rechange industrielles, ou encore les services (conception, ingénierie, numérisation, logistique...) importés qu'ils désirent substituer. Grâce à cette plateforme, les opérateurs économiques peuvent consulter la liste des micro-entreprises en activité, en phase de création ou d'extension, capables de répondre à leurs besoins exprimés. Selon le choix retenu par l'opérateur économique, la NESDA assure l'accompagnement du processus, sous forme de soutien à l'entreprise choisie, ou l'accélération des démarches de création de la micro-entreprise ou de l'extension de ses activités.

À l'issue du processus, la NESDA délivre une certification au profit des deux parties (l'opérateur et la micro-entreprise) attestant la substitution des intrants importés dans la chaîne de production par des produits ou services locaux.

UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Le programme "AL TAWTEEN" représente une étape "stratégique" pour soutenir le taux d'intégration économique locale, et développer des chaînes de production nationales intégrées et durables, de même qu'il renforce les capacités des entreprises nationales et encourage l'intégration des différents acteurs de l'économie nationale.

Il permet également de consolider la résilience économique nationale face aux fluctuations du marché extérieur, ainsi que de réduire les coûts de production et les charges liées à l'importation, conclut le communiqué.

Sarah O.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Une coopération économique en constant développement

Le partenariat économique entre l'Algérie et l'Allemagne se singularise par son constant développement grâce à de nouveaux projets, mutuellement bénéfiques, particulièrement dans les filières des énergies renouvelables.

Ph: DR



Ce jeudi, une délégation représentant les secteurs des Hydrocarbures, des Mines, de l'Énergie et des Énergies renouvelables était à Berlin, où elle a mené des discussions avec le secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, Frank Wetzels, sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines énergétiques, notamment l'hydrogène et les énergies propres. Le communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines qui donne l'information, précise que ces entretiens ont été tenus en marge de la réunion internationale consacrée à la présentation de l'état d'avancement des travaux du projet de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène vert (ALTEH2A) ainsi que du corridor sud de l'hydrogène "SoutH2 Corridor". La délégation algérienne est composée du PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud

Medjelled, ainsi que de représentants des groupes Sonatrach et Sonelgaz. Lors de ces entretiens, les deux parties ont abordé l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie, notamment dans le cadre du partenariat stratégique unissant les deux pays, réaffirmant la volonté commune de renforcer cette coopération, à travers l'exécution de projets concrets dans les domaines économique et énergétique, notamment l'hydrogène et les énergies propres, précise la même source. À ce titre, les deux parties se sont félicitées du niveau de la coopération existant entre le groupe Sonatrach et les sociétés allemandes. Pour rappel, le 20 décembre 2022, le groupe Sonatrach et la société gazière allemande "VNG AG" (VNG) ont signé, en marge de la 4ème édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie tenue le même jour à Alger, un protocole d'entente ayant pour objet l'examen des opportunités de coopération pour la réalisation de projets dans le domaine de l'hydro-

gène et l'ammoniac vert, dans le but de les exporter vers l'Allemagne. Quelques mois après, en mai 2023, la GIZ, agence gouvernementale allemande de coopération internationale, qui opère en Algérie depuis le milieu des années 1970, a annoncé un nouveau projet dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, en partenariat, à l'époque, avec le ministère de l'Énergie et des Mines, et impliquant nombre d'acteurs locaux comme les agences publiques, les entreprises, les institutions de recherche, ainsi que le secteur bancaire et la société civile. Il concerne la technologie et la dimension économique et sociale des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie. Plus récemment, en avril 2025, le projet "TaqaHy+", cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, a été lancé, jusqu'en 2029, en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans différents secteurs en Algérie. Aujourd'hui, les deux

pays veulent élargir leur coopération aux domaines de la formation, de l'assistance technique et du renforcement des capacités, à même de favoriser le transfert des connaissances et le développement des technologies modernes, au service de la transition énergétique et du développement durable. Les discussions ont porté sur le programme national de production de 15.000 Mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque à l'horizon 2035, supervisé par le groupe Sonelgaz et son rôle central dans le soutien à la transition énergétique nationale.

Dernièrement un programme de jumelage institutionnel a été lancé, à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et le ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Énergie, financé par l'UE et s'étalant sur 8 mois, visant à échanger les expertises pour soutenir l'attraction d'investissements et développer l'économie nationale.

M'hamed Rebah

AIR ALGÉRIE RÉCÉPTE LE PREMIER AIRBUS A330-900NEO Le vol inaugural aujourd'hui vers Montréal

Dans le cadre de son atterrissage, jeudi dernier, à l'Aéroport international Houari Boumédiène d'Alger, le premier Airbus A330-900Neo, décollera, aujourd'hui, d'Alger vers la ville canadienne de Montréal. En effet, la compagnie nationale, Air Algérie, a réceptionné son premier avion dans le cadre du programme de renouvellement et d'élargissement de sa flotte, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. La cérémonie de réception s'est déroulée en présence aussi du Pdg d'Air Algérie Hamza Benhamouda, du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout. Intervenant à cette occasion, M. Sayoud a affirmé que «l'acquisition de l'aéronef, baptisé «Novembre 54», constitue un véritable point de départ vers la concrétisation d'une vision globale de développement du transport aérien national et de renforcement de la place de l'Algérie sur la scène internationale et ce conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». La cabine de l'appareil comprend trois classes, «18 sièges en classe affaires, 24 en classe économique supérieure et 266 en classe économique». À noter que, parmi les avantages de cet avion, une consommation de moins de 25% de carburant, ainsi que des émissions de dioxyde de carbone par siège plus faibles par rapport aux générations précédentes. Ce dernier est également équipé de systèmes de divertissement modernes, tels que le service Wi-Fi. Pour rappel, la compagnie Air Algérie a lancé en 2023 un programme de renouvellement de sa flotte à travers l'acquisition de huit avions de type Boeing 737 MAX-9 et huit autres de type Airbus A330-900, avant d'augmenter récemment sa commande à dix avions de la marque européenne. Il s'agit également d'une autre commande pour l'acquisition de 16 avions de type ATR 72-600 en 2025, afin de renforcer le réseau intérieur. Le plan d'action d'Air Algérie, qui s'étend jusqu'à l'année 2035, comprend d'autres opérations d'acquisition destinées à mieux répondre à la demande locale et internationale.

L.Zeggane

POUR AMÉLIORER LEUR SITUATION FINANCIÈRE ET DE PRODUCTION

Les unités industrielles en difficulté soumises à un diagnostic approfondi

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a annoncé, jeudi à Alger, que son Département ministériel avait entamé une opération de classification et de diagnostic approfondi des unités industrielles confrontées à des difficultés financières et de production, en vue d'améliorer leur situation et leur rendement et ce à travers l'implication de commissions d'experts qui se déplaceront vers ces unités. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Bachir a précisé qu'un certain nombre d'unités industrielles connaissent un gaspillage dans l'exploitation du foncier industriel, en plus de difficultés financières et de production, le ministère ayant procédé ainsi à leur classification afin qu'elles fassent l'objet d'un suivi particulier et d'un diagnostic approfondi par des équipes d'experts chargées de formuler des propositions concrètes pour relancer leur activité. L'objectif de cette démarche est d'améliorer les performances, d'employer la main-d'œuvre et d'atteindre la ren-

tabilité, notamment par la recherche de nouveaux partenariats bénéfiques pour ces unités et l'exploitation du foncier industriel excédentaire pour la réalisation de projets supplémentaires, a ajouté le ministre. À ce titre, Bachir a évoqué la situation de l'Entreprise nationale de Grande menuiserie de l'Est (DIVINDUS AMM Ex GME), dans la wilaya d'El-Tarf, qui enregistre une amélioration grâce à une meilleure maîtrise de la rentabilité économique et de l'autofinancement. Le plan de redressement de cette entreprise prévoit l'élargissement de ses activités à la menuiserie aluminium et plastique, ce qui permettra la création de nouveaux emplois. S'agissant du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV", le ministre a indiqué que le groupe fait face à "une forte concurrence", sur un marché où il détient 20% de la production de farine, 20% de la semoule, 9% de l'huile de table et 8% des pâtes alimentaires, précisant que le groupe AGRODIV met en œuvre un programme structu-

rel visant à contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire nationale.

APPROVISIONNEMENT RÉGULIER DU MARCHÉ EN PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Selon les explications du ministre, ce programme prévoit l'approvisionnement régulier du marché national en produits de large consommation, la commercialisation à des prix compétitifs, la réhabilitation des unités de production, le renforcement de l'intégration entre les activités agricoles et industrielles, ainsi que le développement d'un centre de recherche et d'innovation pour la production d'aliments sains, outre l'établissement de partenariats scientifiques avec les universités et les centres de recherche nationaux. Il a également souligné que le groupe disposant d'un réseau de 420 points de vente à travers le territoire national, œuvre à renforcer ses capacités de stockage et de commercialisation, notamment

dans les wilayas du Sud et les zones éloignées afin d'assurer une distribution équitable et la stabilité des prix. Le groupe développe, également, un système numérique de suivi du stock national des produits sensibles. S'agissant du contrat conclu entre le groupe AGRODIV et l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) pour l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires, et dont l'entrée en vigueur est prévue pour janvier 2026, Bachir a affirmé que les préparatifs sont en cours afin d'assurer un stock suffisant couvrant trois mois, garantissant ainsi un approvisionnement régulier des résidences universitaires.

PRÉCISIONS SUR LA LOI 22-18 ET LE DÉCRET 22-300 CONCERNANT

L'INVESTISSEMENT AGRICOLE Concernant une éventuelle contradiction entre le décret exécutif 22-300, fixant les listes des activités, des biens et services non éligibles aux avantages et la loi 22-

18 relative à l'investissement, dans le volet lié aux agriculteurs, le ministre a précisé que la loi sur l'investissement accorde une grande importance au secteur agricole, inclus parmi les activités éligibles au régime incitatif réservés aux secteurs prioritaires. Dans ce sillage, Bachir a relevé que la condition imposée par le décret exécutif, à savoir être soumis au régime réel et disposer d'un registre de commerce, s'inscrit dans la vision de l'État visant à encadrer l'économie et à encourager la création d'entreprises économiques, tout en œuvrant à l'organisation du secteur agricole au sein d'établissements stables en mesure de soutenir la structure de l'économie nationale et d'en améliorer les performances. Le ministre a ajouté que cette orientation n'exclut pas les agriculteurs détenteurs d'une "carte d'agriculteur" du bénéfice des avantages fiscaux, les lois en vigueur leur permettant de déclarer leurs activités et de bénéficier des exonérations et réductions prévues.

Sarah O.

PILLAGE DES RESSOURCES DU PEUPLE SAHRAOUI

Les complices économiques du Maroc

Au mépris du droit international et des arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE), qui a déclaré caducs les contrats signés entre le Maroc et des pays membres de l'UE, englobant, dans leur espace géographique de mise en œuvre, des territoires sahraouis occupés, le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui continue.

Ce pillage constitue "le pilier financier" sur lequel repose, depuis des décennies, l'occupant marocain, qui consolide son occupation illégale par un réseau économique international, affirme le site britannique d'information "Middle East Eye" qui a rendu public récemment, une longue enquête sur cette oeuvre coloniale d'appauvrissement des territoires sahraouis. L'enquête, menée auprès d'activistes sahraouis et étrangers, documente le réseau économique international qui finance l'occupation marocaine et les mécanismes par lesquels le Maroc pille les ressources naturelles du peuple sahraoui. Ces mécanismes lui permettent de fouler aux pieds la légalité internationale avec la complicité de certains membres de l'UE et d'un réseau d'euro-députés corrompus comme l'a révélé l'enquête menée par la justice belge il y a deux ans. L'enquête du "Middle East Eye", intitulée "50 ans de pillage: comment le Maroc et ses alliés profitent du Sahara occidental", met en lumière comment des entreprises étrangères continuent d'exploiter les ressources de la dernière colonie d'Afrique, tandis que le Maroc tente de redorer son image et de blanchir l'occupation grâce à des projets d'énergies renouvelables installés sur le territoire occupé. S'appuyant sur les témoignages de ces activistes, le site soutient que la région d'El Guerguerat, au sud du Sahara occidental occupé, constitue un véritable "couloir de pillage", car elle abrite la seule route par laquelle le Maroc exporte des marchandises depuis les territoires occupés. "Le flux constant de ces marchandises -phosphates, poisson et produits agricoles- alimente le système économique qui soutient l'occupation", souligne-t-il. Il faut rappeler que l'idée du hub transatlantique que le Maroc tente de vendre à des pays africains enclavés repose justement sur le développement d'une infrastruc-



ture dans la région d'El-Guerguerat occupée.

UN DISPOSITIF MACHIAVÉLIQUE AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL

Le site britannique cite dans ce cadre, le conseiller spécial du président sahraoui pour les ressources naturelles et les affaires juridiques, Abi Bouchraya El-Bachir, qui estime que le pillage constitue "une forme de colonialisme économique". Les entreprises étrangères commerçant avec le Maroc au Sahara occidental "participent au financement et au renforcement de l'occupation, violant le droit international et encourageant la culture de l'impunité", a-t-il ajouté. Il a, ainsi, affirmé au média britannique que le double objectif du Maroc est de piller les richesses sahraouies et de priver le peuple sahraoui de la possibilité de construire un État économiquement viable, accusant la communauté internationale de "céder au chantage marocain". C'est une manœuvre machiavélique fomentée par le Maroc et ses soutiens qui veulent priver le peuple de la République arabe sahraouie démocratique de moyens pouvant lui permettre d'être viable et surtout de garantir à son peuple une souveraineté notamment sur le plan économique. Eric Hagen de l'Observatoire internationale de surveillance des ressources naturelles au Sahara occidental, "Western Sahara Resource Watch" (WSRW), a présenté, de son côté, des données sur les réseaux internationaux qui permettent la poursuite du pillage. Il a décrit un réseau complexe d'entreprises européennes, de compagnies maritimes et d'institutions financières qui facilitent l'extraction et l'exportation de phosphates et

d'autres ressources. "Le phosphate sahraoui pillé est vital pour le financement de l'occupation marocaine", a-t-il soutenu, accusant directement les entreprises européennes d'ignorer les décisions de justice et de privilégier les profits aux droits humains. "Elles manipulent les systèmes et ignorent les décisions des tribunaux européens. Ces révélations confirment l'existence de réseaux d'entreprises européennes qui contournent les lois internationales. L'existence de ce réseau a été révélée depuis le conflit de la Bosnie Herzégovine en s'improvisant soutiens de la Serbie objet d'un boycott décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU, et récemment les preuves de son implication dans l'occupation des territoires Sahraouis se sont accumulées. Les principes de l'occupant marocain et ses soutiens européens, passent avant les principes", a déploré Eric Hagen. La militante sahraouie Mintu Al-Khatat, interrogée par Middle East Eye, a témoigné en établissant un lien direct entre les intérêts économiques et les souffrances quotidiennes du peuple sahraoui.

LA COLLABORATION MAROC-UE CONTRAIRE À LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Elle a estimé, en outre, que le pillage des ressources sahraouies en phosphate et en produits de la pêche hypothèque l'avenir de la population autochtone, dénonçant le renforcement de la collaboration entre le Maroc et les entreprises étrangères pour piller le Sahara occidental. Pour sa part, Mamina Mohamed Fadel El Hachemi de l'agence sahraouie d'information "Equipe Média", a expliqué comment les richesses du Sahara occidental se sont transformées en

une source constante de souffrance, dénonçant l'utilisation, par l'occupant marocain, des projets d'énergies renouvelables pour effacer l'identité sahraouie et renforcer l'occupation. L'objectif d'Equipe Média est de montrer que ce conflit n'est pas seulement un différend territorial, mais une lutte pour la survie et les ressources", a-t-il déclaré. L'enquête examine également les racines historiques du conflit au Sahara occidental, inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Elle jette la lumière, par ailleurs, sur la répression subie par les militants sahraouis des droits humains dans les villes occupées et rappelle les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui établissent que tout accord entre l'UE et le Maroc incluant le Sahara occidental est illégal sans le consentement du peuple sahraoui. Dans ce cadre, il faut rappeler que durant l'université d'été des cadres de la RASD et du Polisario organisée l'été dernier à Boumerdès, il a été décidé l'institution d'une instance chargée des poursuites judiciaires à l'encontre les firmes étrangères impliquées dans le pillage des ressources naturelles sahraouies. Le Maroc, appuyé par ses soutiens, notamment européens, s'appuie sur des réseaux même informels pour contourner la légalité internationale et surtout le droit international pour piller les ressources naturelles. C'est une œuvre soutenue par les anciennes puissances coloniales qui se font complices d'une œuvre de pillage menée avec comme but inavoué, priver la future Rasd de moyens lui permettant d'assurer sa souveraineté et surtout la stabilité de ses institutions.

Slimane B.

JUSTICE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS

La voix sahraouie s'élève au Brésil

Un plaidoyer magistral pour la justice climatique et la dignité du peuple sahraoui s'est fait entendre, cette semaine, depuis le Brésil où la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini, a rappelé l'impossible dissociation entre protection de l'environnement et respect des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental. Lors d'un forum international sur le climat, elle a souligné que toute politique environnementale est vouée à l'échec « tant que l'occupation marocaine se poursuit et que les richesses naturelles du Sahara occidental sont pillées au détriment de son peuple ». Selon elle, le combat écologique ne peut être détaché de la lutte pour la liberté, car « la protection de la terre passe nécessairement par la protection de l'être humain et de sa dignité ». Chaba Sini a rappelé que les ressources naturelles sahraouies – exploitées avec le concours de certaines entreprises étrangères – sont accaparées en violation du droit international et sans le consentement de la représentation légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario. Elle a qualifié cette situation de « crime contre un peuple qui demeure l'unique propriétaire de ces richesses ». Elle s'est appuyée sur les décisions répétées de la Cour de justice de l'Union européenne, qui réaffirment que le Sahara occidental est un territoire distinct du Maroc et que tout accord incluant le territoire ou ses eaux sans l'aval du Front Polisario est juridiquement nul. Sur le terrain politique, la responsable sahraouie a réitéré l'engagement du Front Polisario en faveur d'un processus de négociation « sérieux et supervisé par les Nations unies », dans le but d'aboutir à une solution pacifique garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle a également appelé la communauté internationale et les sociétés civiles du monde à soutenir la lutte des femmes sahraouies, affirmant que « la paix véritable ne peut reposer sur l'occupation, mais sur la liberté, la justice et l'indépendance ».

M.S.

VINGT JEUNES MILITANTS INVESTISSENT LE PARLEMENT EUROPÉEN POUR DÉFENDRE LEUR CAUSE D'INDÉPENDANCE

Combat sahraoui : la relève est assurée

Un vent nouveau souffle depuis Bruxelles, porté par un groupe de jeunes sahraouis décidés à imposer la question du Sahara occidental au cœur du débat européen. Surnommée « la génération de l'indépendance », cette nouvelle voix sahraouie investit aujourd'hui les institutions internationales pour défendre le droit de son peuple à la liberté et à l'autodétermination.

Mercredi, vingt jeunes journalistes et écrivains sahraouis ont franchi les portes du Parlement européen dans le cadre d'une initiative de diplomatie populaire, rapportée par le site Sahara occidental / Map Maghrébine. Leur objectif : sensibiliser les eurodéputés à la situation dans les territoires sahraouis occupés et rappeler que toute solution politique est impossible sans le respect de la volonté du peuple sahraoui. Depuis les couloirs des institutions européennes, ces jeunes militants ont affirmé qu'« aucun règlement

de la question du Sahara occidental ne peut être envisagé sans la pleine adhésion du peuple sahraoui ». Ils ont ajouté qu'aucune ressource naturelle ne peut être exploitée sans l'accord de leur représentant légitime, le Front Polisario, reconnu par l'ONU. Leur message se veut simple et déterminé : la cause sahraouie n'est pas celle d'un seul peuple ni d'une génération unique, mais un combat transmis d'âge en âge. Tant que des jeunes croyant en la justice et la liberté subsisteront, affirment-ils, « la lutte pour l'indépendance continuera ». Nés sous l'occupation ou dans l'exil, ces jeunes ont transformé les contraintes en force. Mêlant engagement national, maîtrise des langues et usage habile des outils numériques, ils incarnent une nouvelle vague militante capable de contrer la propagande marocaine et de rétablir les faits sur la scène internationale. Le site indique que cette génération s'est particulièrement

illustrée ces dernières années, notamment dans des conférences internationales sur les droits humains à Genève et à New York. Là, ils ont documenté les violations commises contre le peuple sahraoui et défendu son droit à l'autodétermination devant des organes onusiens.

CULTURE, RECHERCHE ET DIPLOMATIE CITOYENNE

Leur action dépasse le cadre politique pour embrasser la culture et la recherche : projections de films, expositions, conférences sur la vie dans les camps de réfugiés, présentation des formes de résistance pacifique... Des initiatives ont également vu le jour en Asie, dont un programme académique mené au Japon par l'étudiant sahraoui Ali Salem, qui a animé des conférences dans des universités et centres de recherche afin de présenter au public japonais la réalité du

conflit. Cette dynamique s'est ajoutée à des travaux scientifiques menés en Espagne, notamment à l'Université publique de Navarre, autour de l'innovation dans l'action humanitaire. L'association ATTSF, forte de vingt-trois années d'expérience sur le terrain, y a présenté son modèle de gestion moderne de l'eau, de l'alimentation et des déchets dans les camps de réfugiés sahraouis. Un modèle basé sur l'usage de technologies et d'outils modernes de gestion des ressources, permettant de réduire les pertes, d'améliorer l'efficacité de l'aide et de renforcer les capacités locales. Les résultats illustrent un point essentiel : la combinaison de données de terrain et de solutions technologiques peut avoir des effets directs et mesurables sur la qualité de vie des réfugiés sahraouis, malgré les conditions imposées par l'occupation.

M.Seghilani

APRÈS L'INCENDIE D'UNE MOSQUÉE À SALFIT

La Cisjordanie sous haute tension

La violence ne faiblit pas en Cisjordanie occupée. À l'aube, l'est de Naplouse a été secoué par une explosion visant les forces de l'occupation, tandis que plusieurs villes du Nord et du Centre ont été le théâtre de raids, d'arrestations et d'attaques de colons.

L'incendie criminel d'une mosquée dans le gouvernorat de Salfit, perpétré par des groupes de colons extrémistes, a suscité une vague de condamnations internationales, révélant l'ampleur du climat d'impunité qui règne dans les territoires palestiniens sous occupation. Des résistants palestiniens ont fait exploser un engin improvisé contre des véhicules militaires de l'occupation lors de l'incursion des forces israéliennes dans la zone orientale de Naplouse. L'opération s'est déroulée au petit matin, un moment souvent choisi par l'armée israélienne pour mener des raids, profitant du sommeil des habitants et de rues désertes. À peine quelques heures plus tard, la Cisjordanie était le théâtre d'une vaste campagne de perquisitions. Selon des sources locales, au moins 11 Palestiniens ont été arrêtés dans les villes de Qalqilia, la localité d'Azzoun et le camp d'Askar près de Naplouse.

AFFRONTEMENTS DANS LES VALLÉES DU NORD ET RAIDS AUTOUR DE JÉNINE

Dans les vallées du Nord, des Palestiniens ont affronté des colons venus tenter un nouvel assaut contre Khirbet Samra, une localité agricole régulièrement ciblée en vue de son isolement et de son transfert forcé. Les habitants ont résisté à ces tentatives d'intrusion, déclenchant des heurts particulièrement violents. Plus au nord, les forces de l'occupation ont mené plusieurs incursions autour de



Jénine, notamment dans les localités d'Arraba et de Mithloun. Les soldats ont investi une salle des fêtes avant de fouiller plusieurs habitations. Des unités se sont également déployées au milieu des oliveraies, méthode d'encerclement utilisée pour contrôler les déplacements des habitants. À l'est de Ramallah, la localité de Silwad a été envahie par des forces israéliennes qui ont endommagé un véhicule civil avant d'arrêter un jeune homme du village d'Abu Qash. Des affrontements ont éclaté à al-Bireh lors d'une autre incursion, les soldats tirant à balles réelles en direction des jeunes Palestiniens. Dans le même temps, des grenades lacrymogènes ont été massivement utilisées dans le camp d'Askar à l'est de Naplouse, tandis que des véhicules blindés pénétraient dans le secteur sud d'El-Khalil. Des colons ont attaqué des voitures palestiniennes à coups de pierres près du rond-point de Kedumim, à l'est de Qalqilia, une scène devenue quasi quotidienne dans cette partie de la Cisjordanie occupée.

INDIGNATION INTERNATIONALE

La tension a franchi un nouveau seuil avec l'incendie de la

mosquée « Al-Hajja Hamida » dans le gouvernorat de Salfit, brûlée par des groupes de colons extrémistes. Des slogans racistes et anti-arabes ont été inscrits sur les murs du bâtiment, signe flagrant d'un acte prémédité. L'affaire a provoqué une réaction immédiate au siège des Nations unies. Par la voix de son porte-parole Stéphane Dujarric, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a fermement condamné l'attaque, dénonçant une profanation inacceptable d'un lieu de culte. Il a appelé à la protection des sites religieux et à la mise en œuvre de mesures pour que les responsables de ces crimes soient enfin jugés. Selon Dujarric, ces attaques ne sont pas des incidents isolés, mais bien « un schéma croissant de violence extrémiste qui alimente les tensions dans la région ».

L'OCI CONDAMNE

La réaction la plus vigoureuse est venue de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui a qualifié l'incendie de la mosquée de « crime terroriste » et de provocation grave envers les musulmans du monde entier. Dans un communiqué incisif, l'organisation a insisté sur le caractère systématique des violences commises par les colons,

dénonçant « les politiques d'incitation, de racisme et d'épuration ethnique » contre les Palestiniens. L'OCI a exhorté la communauté internationale à agir de manière urgente pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les colons et les forces d'occupation, et à criminaliser toute forme de profanation des lieux saints. Le ministère palestinien des Affaires religieuses a également dénoncé un crime barbare, révélateur du degré de radicalisation atteint par les groupes de colons. Pour le ministère, l'incendie de la mosquée s'inscrit dans une stratégie de guerre contre les symboles religieux musulmans et chrétiens en Palestine, avec pour finalité l'effacement culturel et spirituel du peuple palestinien. L'ensemble de ces attaques, raids et actes de vandalisme religieux illustre une nouvelle escalade de violence nourrie par le sentiment d'impunité totale dont bénéficient les groupes extrémistes israéliens. La Cisjordanie reste ainsi un champ de résistance et de tension, où les Palestiniens tentent de défendre leurs terres, leurs maisons et leurs lieux de culte au milieu d'une occupation qui s'intensifie.

M.Seghilani

RÉSISTANCE PALESTINIENNE

Le corps de l'otage sioniste Meni Godard remis à la Croix Rouge

Les Brigades Al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, et les Saraya El-Qods, aile militaire du Jihad islamique, ont remis jeudi soir à la Croix Rouge internationale le corps de l'otage sioniste Meni Godard, dans le cadre d'une opération décrite comme « humanitaire » par les factions palestiniennes. Ce geste intervient alors que les discussions autour d'un éventuel accord d'échange de prisonniers demeurent gelées. Selon le communiqué des Brigades Al-Qassam, la remise s'est déroulée à 20h, heure de Ghaza, dans la zone de Morag, au sud de Khan Younès, après la découverte de la dépouille dans ce secteur dévasté par les combats. La résistance palestinienne affirme que le corps a été retrouvé lors de fouilles effectuées dans les zones où les forces de l'occupation ont concentré leurs opérations ces derniers mois. Saraya El-Qods a précisé que la dépouille avait été exhumée lors de recherches et de creusements dans des secteurs du sud encore partiellement contrôlés par l'armée sioniste. Ces zones ont été le théâtre d'affrontements violents, compliquant les opérations de recherche. L'entité sioniste a confirmé la réception du corps. Le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu a indiqué que l'identification formelle avait été réalisée après le transfert opéré par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La dépouille correspond bien à celle de Meni Godard, capturé au début de l'offensive contre Ghaza. Cette restitution ramène sur le devant de la scène la question des otages sionistes encore détenus à Ghaza. Selon les médias sionistes, trois captifs demeurent aux mains de la résistance palestinienne : le général Ran Gweili, Doror Or et Sonetsko Rintalk. Le dossier des otages est devenu un enjeu politique brûlant pour le gouvernement Netanyahu, cible de critiques croissantes, tandis que les familles organisent régulièrement des manifestations pour exiger un accord. Sur le terrain, la remise du corps illustre la complexité du sud de Ghaza, où la résistance palestinienne continue d'opérer malgré la présence militaire sioniste. Les Brigades Al-Qassam comme les Saraya El-Qods diffusent régulièrement des images d'opérations visant des véhicules blindés ou des unités sionistes, confirmant que la zone de Morag et les abords de Khan Younès restent actifs militairement. Le CICR, l'un des rares acteurs internationaux présents sur place, a assuré le protocole humanitaire entourant la remise de la dépouille. Fidèle à sa politique de neutralité, l'organisation ne s'est pas exprimée publiquement sur les conditions exactes de l'opération. La restitution du corps de Meni Godard ne modifie pas la dynamique globale d'une guerre qui continue de ravager Ghaza. Elle rappelle toutefois que certains canaux d'échanges humanitaires restent ouverts, malgré l'intensité de la confrontation. Reste à déterminer si ce geste pourra déboucher sur des négociations plus larges ou s'il ne sera qu'un épisode isolé dans un conflit toujours sans issue.

M.S.

LES MÉDIAS ALGÉRIENS AU CŒUR DE LA BATAILLE CONTRE LA DÉSINFORMATION À GHAZA

« La vérité palestinienne ne meurt jamais »

Lors d'une rencontre virtuelle organisée mercredi par l'Union nationale des journalistes et professionnels des médias algériens sur la plateforme Zoom, intitulée « Cessez-le-feu... pas la vérité : responsabilité des médias après la guerre », le Dr Ismaïl Thawabta, directeur du bureau médiatique de Ghaza, a salué le rôle déterminant de l'Algérie dans la défense de la cause palestinienne. L'Algérie a été « le véritable soutien de la Palestine dans la bataille pour la conscience contre la machine de désinformation sioniste » a précisé Dr Ismaïl Thawabta, et le travail constant des médias algériens a transformé la question palestinienne en une cause nationale quotidienne. Thawabta a souligné que les journalistes palestiniens n'étaient pas de simples observateurs, mais qu'ils étaient devenus l'événement lui-même. Depuis le début de l'offensive israélienne sur Gaza le 7 octobre 2023, plus de 256 journalistes ont été tués et 50 autres arrêtés, tandis que plus de 420 ont été blessés, certains gravement, avec des cas de paralysie et d'ampu-

tation. Malgré ces pertes, les journalistes ont continué à travailler au milieu des décombres et sous les tentes, levant leurs caméras pour transmettre la vérité et contrecarrer la propagande israélienne. Les infrastructures médiatiques ont également été ciblées : 12 sièges de journaux et magazines, 23 plateformes en ligne, 11 radios et 16 chaînes de télévision ont été détruits, et les pertes financières du secteur médiatique dépasseraient 800 millions de dollars. Le responsable palestinien a tenu à saluer le soutien des médias algériens, qui ont contribué à diffuser la réalité palestinienne à l'échelle européenne et à transformer l'opinion publique occidentale, passant d'un soutien à l'occupation à un appui pour la liberté de la Palestine. Il a insisté sur l'importance de documenter les crimes et de préserver la mémoire palestinienne en proposant la création d'archives nationales numériques et de dossiers médiatiques soutenant la justice internationale contre les criminels de guerre israéliens. Dans ce contexte, il a affirmé que les médias ne sont

plus de simples témoins, mais des acteurs essentiels pour poursuivre les criminels et contrer les tentatives d'effacement de la vérité dans l'espace numérique. Thawabta a également appelé à un journalisme de résistance capable de lutter contre la désinformation et la falsification, suggérant la création d'un observatoire médiatique algéro-palestinien chargé de suivre la guerre de l'information et de produire des contenus documentaires communs afin de préserver la mémoire palestinienne. Pour conclure, il a lancé un message fort : « La vérité ne meurt jamais, peu importe les efforts du meurtrier pour l'enterrer. La voix de la caméra ne sera jamais vaincue tant qu'un peuple libre et solidaire, comme le peuple algérien, se tient aux côtés de la Palestine et de sa juste cause. » Son intervention souligne à la fois le courage des journalistes palestiniens, la gravité des crimes commis à Ghaza et l'importance cruciale du soutien algérien dans la bataille pour la vérité et la justice internationale.

M.S.

ORAN. POUR PRÉVENIR LE CANCER DE LA PROSTATE

L'importance du dépistage précoce soulignée lors d'une conférence

L'importance du dépistage précoce du cancer de la prostate, dès l'âge de 50 ans, afin de prévenir l'apparition de la maladie et d'en éviter les complications, a été vivement soulignée jeudi à Oran.

Les spécialistes ont insisté, lors d'une conférence d'Enseignement post-universitaire (EPU), organisée dans le cadre de la campagne de prévention "Novembre bleu" par le service de biochimie du CHU d'Oran, en collaboration avec plusieurs autres services hospitaliers, sur la nécessité d'un dépistage précoce, particulièrement chez les hommes présentant des antécédents familiaux de ce type de cancer. La cheffe du service de biochimie, Pr Ouslim-Saadi Soulef, a rappelé que le dépistage précoce demeure le moyen le plus efficace de lutte contre le cancer de la prostate, premier cancer masculin. "Son importance réside dans le fait qu'un diagnostic posé à temps permet d'augmenter considérablement l'espérance de vie du patient et, dans certains cas, d'obtenir une guérison complète", a-t-elle indiqué. La spécialiste a précisé que le cancer de la prostate, à ses débuts, ne présente généralement pas de symptômes apparents, et qu'il ne peut donc être détecté que par un spécialiste. "Le dépistage repose sur des tests simples, tels que le dosage de l'antigène prostatique spécifique (PSA)", a-t-elle ajouté. Abordant le rôle des biomarqueurs, en particulier le PSA, dans la détection et le suivi du cancer de la prostate, la professeure a expliqué qu'ils permettent d'adapter les stratégies thérapeutiques, depuis le diagnostic jusqu'au suivi du patient. "Certains biomarqueurs, comme le PSA, servent à dépister et surveiller la maladie, tandis que des analyses plus approfondies peuvent identifier des mutations génétiques, ouvrant ainsi la voie à des thérapies ciblées", a-t-elle précisé. De son côté, Dr Seghir Mohamed



Omar, du service d'urologie du CHU d'Oran, a souligné qu'il est essentiel pour les hommes à risque, notamment ceux ayant des antécédents familiaux, de procéder à un dépistage régulier à partir de 45 à 50 ans. Il a décrit le cancer de la prostate comme une "maladie silencieuse", qui se développe dans la glande prostatique lorsque les cellules se multiplient de façon anarchique. Le spécialiste a rappelé que cette maladie ne présente aucun symptôme à un stade précoce, mais qu'elle peut être détectée par un toucher rectal effectué par un professionnel de santé ou par la mise en évidence d'un taux élevé de PSA.

Dans les cas avancés, les symptômes peuvent inclure une fatigue générale, des envies fréquentes d'uriner en faible quantité, des difficultés ou des douleurs à la miction, la présence de sang dans les urines, une perte d'appétit et de poids, ainsi que des douleurs osseuses signes possibles de métastases, a-t-on encore précisé. Plusieurs autres communications ont été présentées au cours de cette rencontre, portant sur "Les métastases osseuses du cancer de la prostate", "L'IRM prostatique : regard croisé", ou encore "L'hormonothérapie de nouvelle génération : de la théorie à la pratique".

MASCARA. HABITAT

Lancement de la réalisation de 3.000 LPL

Les travaux de réalisation de 3.000 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés, récemment, dans la wilaya de Mascara, a annoncé jeudi le wali Fouad Aïssi. Dans une allocution prononcée lors des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de

wilaya (APW), le wali a précisé que les chantiers de réalisation des ces logements ont été lancés à travers plusieurs communes de la wilaya. Il a également fait savoir que près de 4.859 logements, toutes formules confondues, ont été attribués au cours de l'année en cours, à l'occasion de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, ainsi que de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Le premier responsable de l'Exécutif de Mascara a, d'autre part, ajouté que de nouveaux logements publics locatifs ont été réceptionnés cette année dans plusieurs localités, tandis que les travaux se poursuivent à un rythme soutenu dans d'autres projets relevant de cette même formule. Par ailleurs, M. Aïssi a salué l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la mémoire nationale et à la valorisation de ses symboles, indiquant, à ce propos, que Mascara abritera les festivités commémoratives du 193e anniversaire de la première allégeance (Moubayâa) à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832), sous le haut patronage du Président de la République. Le wali a, d'un autre côté, annoncé le lancement de la deuxième phase de l'opération d'éradication des marchés parallèles dans les villes de Mohammadia et Bouhanifia, rendue possible grâce à la coordination efficace entre les différents services concernés, tout en assurant la mise à disposition d'alternatives pour les commerçants concernés. Il convient de noter que les travaux de cette troisième session ordinaire de l'APW ont été marqués par l'adoption du budget primitif (BP) de l'année 2026, dont le montant global dépasse 1,4 milliard de dinars, ainsi que par la présentation d'exposés relatifs à la rentrée scolaire et universitaire 2025-2026 et à l'état d'avancement des projets de logements publics locatifs dans la wilaya.

TIARET. UNIVERSITÉ IBN-KHALDOUN

Plus de 2,7 millions DA pour le financement de deux projets innovants

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a consacré une enveloppe budgétaire de plus de 2,7 millions DA pour le financement de deux projets innovants réalisés par de jeunes diplômés de l'Université Ibn-Khaldoun de Tiaret, dans le cadre du soutien à l'innovation et de la promotion des projets à potentiel de commercialisation. Selon la cellule de communication de l'Université, ce financement a été accordé à la suite de la distinction des deux projets lors du concours national "Protomarket" du défi et de l'innovation, organisé à la fin du mois de septembre dernier, où ils ont été sélectionnés parmi les meilleurs modèles de développement orientés vers le marché. Le premier projet, intitulé "Système de maintenance intelligente pour machines industrielles", développé par les étudiants Aïmen Zerrouk et Nawal Boughoufala, a bénéficié d'un soutien financier de 1,5 million DA. Ce projet vise à développer des algorithmes capables de détecter précocement les pannes et de proposer des solutions immédiates grâce aux technologies d'intelligence artificielle (IA), précise la même source. Quant au second projet, dirigé par l'étudiante Djamilia Si Kaddour, il a obtenu un financement de 1,2 million DA pour la transformation du manuel scolaire algérien en une application numérique interactive, en phase avec la transition numérique du secteur de l'éducation nationale. La même source a souligné que l'Université assure l'accompagnement technique et administratif des deux projets, en leur attribuant deux locaux aménagés au pôle universitaire de Kermane, tout en intégrant leurs activités dans les programmes de l'Incubateur universitaire et du Centre de développement de l'entrepreneuriat au titre de l'année universitaire en cours.

OULED DJELLAL. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

3.900 hectares dédiés à la céréaliculture

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2025-2026 a été lancée jeudi dans la wilaya d'Ouled Djellal avec l'objectif d'emblaver une superficie globale de 3.900 hectares de diverses variétés de céréales. Selon les explications données à l'occasion par le directeur des Services agricoles (DSA), Djamel Sedrat au wali, Abderrahmane Dehimi, qui a présidé la cérémonie de lancement, 1.500 hectares de cette superficie seront réservés au blé dur, 1.920 hectares à l'orge, 450 hectares à l'avoine et 30 hectares au triticale avec une légère hausse comparativement à la saison précédente 2024-2025, durant laquelle 3.670 hectares ont été emblavés de céréales. La direction des Services agricoles prévoit ainsi au terme de cette nouvelle saison une récolte de 120.000 quintaux (qx) contre 117.000 qx la saison passée, a-t-on indiqué. Pour assurer le bon déroulement de la campagne, les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre ces objectifs ont été mis en place en vue d'améliorer les rendements de ces cultures stratégiques, selon la même source. L'accroissement progressif des surfaces céréalières et des récoltes est le fruit des divers dispositifs d'appui et d'accompagnement mis en place par l'Etat au profit des investisseurs, selon les services agricoles.

Communiqué de Presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a l'honneur d'être le sponsor officiel de la 3^e édition du concours national et international "Étudiant porteur de projet de start-up et de micro-entreprise STARTUDE DZ", organisé par l'Organisation Nationale des Étudiants Libres, sous le haut patronage du Ministère de la Jeunesse et du Conseil Supérieur de la Jeunesse, et plusieurs ministères et institutions nationales.

Les activités de cette édition ont débuté le 17 février 2025, marquées par une large participation illustrant la créativité, le dynamisme et l'esprit d'innovation de la jeunesse algérienne à travers l'ensemble du territoire national.

En apportant son appui à cet événement d'envergure, l'ANEP réaffirme son engagement constant en faveur du développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en parfaite harmonie avec les orientations du Président de la République, qui œuvre à renforcer le rôle des jeunes dans la dynamique économique nationale et à transformer leurs idées en projets porteurs de croissance.

À travers cette initiative, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité confirme sa volonté de promouvoir les talents émergents et les initiatives créatives, considérés comme des piliers essentiels pour bâtir un avenir économique solide et prometteur pour l'Algérie.

SÉTIF. PROTECTION CIVILE

Bourelaf s'enquiert de l'état de disponibilité des unités du secteur

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a inspecté, jeudi au second jour de sa visite de travail, dans la wilaya de Sétif, plusieurs structures opérationnelles et s'est enquis de l'état de disponibilité des unités du secteur.

Le même responsable s'est ainsi enquis de près des conditions de travail et de la disponibilité des agents et équipements d'intervention au niveau du poste avancé "colonel Si El Houès", à Ain Tbinet au centre-ville de Sétif et de l'unité secondaire de la commune de Guidjel. Entamée mercredi en présence de cadres centraux et locaux de ce corps constitué dont le directeur d'organisation et de coordination des opérations à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le colonel



PH: DR

Khelifa Moulay, le sous-directeur à la communication et aux statistiques, le lieutenant-colonel, Nassim Bernaoui, le directeur de wilaya, le colonel Abdelaziz Rahmoun, cette visite s'inscrit dans le cadre du

suivi de la mise en œuvre des programmes de travail de terrain et d'inspection de l'état de disponibilité des unités", selon le lieutenant-colonel, Bernaoui. Le responsable de la Protection civile a reçu à l'occa-

sion des exposés sur l'organisation des interventions et les méthodes d'amélioration de la coordination entre les diverses spécialités et a insisté sur "l'importance de la formation continue et le maintien d'un haut niveau de l'état de disponibilité pour servir le citoyen en toutes circonstances". Le DG de la Protection civile a inspecté, jeudi des unités de Hammam Sokhna, de Bir El Arch, de Djemila, d'El Eulma, du poste avancé "Derbal Abderrahmane", à Sétif, tandis que la journée de vendredi sera consacrée aux unités de Béni Aziz, Serdj El Ghoul, Babor et Ain Kebira. Au cours de la journée du mercredi, le colonel Boualem Bourelaf a présidé la mise en service de deux unités secondaires à Salah Bey et Maoklane et a inspecté les unités d'Ain Oulmene, El Hassi, Amoucha et Bougaa. Avec ses nouvelles unités, la wilaya de Sétif compte désormais 23 structures de la Protection civile dont des unités principales et secondaires, des postes avancés et des postes de secours routiers, note-t-on.

MILA. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT "TABRID"

Journées d'information et de sensibilisation

Les services du groupe régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr-Bank) vient d'organiser dans les plus importantes communes de la wilaya de Mila, des journées de sensibilisation desti-

nées à informer les agriculteurs de la mise en place du crédit d'investissement "Tabrid", ont indiqué, jeudi, les services de cette institution bancaire.

La directrice adjointe du groupe, chargée de la direction commerciale, Soumia Benaouida, a déclaré à l'APS que cette action de sensibilisation a été organisée "récemment" dans les communes de Telaghma, Ferdjioua, Tadjenanet et Gram-Gouga, donnant lieu, en coordination avec les services agricoles, à des rencontres directes avec les agriculteurs "pour présenter ce nouveau crédit qui cible les agriculteurs actifs dans les filières agricoles fournissant des produits pouvant être stockés sous froid". Selon la même source, ce type de prêt, inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à encourager l'investissement dans le domaine agricole, offre de nombreux avantages, notamment la garantie de

financer 90 % du coût du projet, le montant du crédit prêt pouvant atteindre un maximum de 150 millions de dinars, en plus de la prise en charge par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche du taux d'intérêt pendant 10 ans. Ces journées de sensibilisation ont permis d'informer les agriculteurs quant aux conditions d'accès à ce crédit d'investissement, entre autres, la nature juridique des terres et la détention d'une carte d'agriculteur. Les animateurs de ces journées ont répondu aux questionnements des agriculteurs et apporté tous les éclaircissements nécessaires au sujet du crédit "Tabrid" qui renforce le portefeuille de prêts proposés par la Badr-Bank aux travailleurs de la terre, a-t-on affirmé. Pour rappel, le crédit "Tabrid" a été lancé en Algérie en juillet 2025 pour financer les structures frigorifiques agricoles de petite et de moyenne tailles.

BISKRA. DSA

Remise de 179 actes de propriété de terres agricoles

Pas moins de 179 actes de propriété de terres agricoles établis dans le cadre du dispositif de régularisation du foncier agricole, dans la wilaya de Biskra ont été remis jeudi aux bénéficiaires au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Lakhdar Sedas. Dans son allocution à l'occasion, le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Lahbib Bousri, a précisé qu'il s'agit de 136 actes de concession agricole par voie de conformité et 43 actes d'accès à la propriété foncière par la mise en valeur. Depuis le début en 2023 de l'opération de régularisation des terres agricoles, 11.198 demandes de régularisation ont été déposées et 11.117 sorties de constatation ont été effectuées, a indiqué le même responsable, relevant que 9.179 dossiers ont été présentés à la commission de wilaya de conformité chargée d'étudier les régularisations de terres agricoles dépourvues d'actes qui en a approuvé 3.537 dossiers permettant à ce jour l'établissement de 522 actes de propriété. Dans ce contexte, le chef de l'exécutif local a souligné que la wilaya de Biskra a accompli des pas importants sur la voie de la régularisation du foncier agricole, affirmant que le travail est poursuivi pour régulariser les situations en suspens dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer un environnement propice à l'exercice des activités agricoles et au développement de la production pour parvenir à la sécurité alimentaire.

CONSTANTINE. DEPUIS DÉBUT 2025

Création de près de 800 nouvelles entreprises artisanales

Au total, 799 nouvelles entreprises artisanales, toutes spécialités confondues, ont été créées, depuis début 2025, par le biais de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès de son directeur, Abdelghani Sifer.

Le plus grand nombre de ces entreprises ayant été réalisées durant les dix (10) premiers mois de cette année, a concerné le secteur des services soit 363 entreprises, l'artisanat d'art (244), alors que 192 autres entreprises ont été

recensées dans l'artisanat de production, a indiqué à l'APS le même responsable. Ces entreprises dont la majorité a été enregistrée, dans les communes de Constantine, d'El Khroub, d'Ain Smara et de Hamma Bouziane, ont contribué à la création de 2073 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes.

Ce nombre d'entreprises a connu une hausse légère estimée à 7% par rapport à l'année 2024 marquée par la création de 756 entreprises, a affirmé, M. Sifer, notant que ce résultat s'explique par les

efforts déployés par la CAM en matière d'intensification des actions de sensibilisation sur l'importance de plusieurs spécialités artisanales dans la lutte contre le chômage y compris celles menacées de disparition dont la vannerie, la poterie, tannerie traditionnelle et céramique d'art ainsi que l'organisation des sessions de formation sur divers métiers de l'artisanat à destination de jeunes. Pas moins de 21.377 artisans, tous domaines confondus sont actuellement adhérents à la CAM de Constantine, a-t-on indiqué.

ANNABA. TRANSPRT

Vers la réhabilitation des gares routières Soudani-Boudjemaa et Sidi-Brahim

Les travaux de réhabilitation des deux gares routières Soudani-Boudjemaa et Sidi-Brahim, à Annaba, fermées pour cause de dégradation, seront "prochainement" lancés, dans le cadre d'un programme spécial d'organisation du transport urbain, intercommunal et inter-wilayas et d'amélioration des conditions de transport des citoyens, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de wilaya des transports. Dans une déclaration à l'APS, M. Toufik Chetoum a souligné que "ces travaux seront engagés dès le parachèvement des procédures techniques et administratives dans les prochains jours", précisant que "le projet prévoit l'aménagement de nouveaux espaces pour les bus et les taxis pour endiguer le problème du stationnement anarchique le long des avenues de la ville". La gare routière Soudani-Boudjemaa sera réservée au transport urbain avec deux aires, une pour les bus et une autre pour les taxis avec la pose de panneaux d'orientations et l'organisation des entrées et sorties des véhicules, a-t-il ajouté. La gare routière Sidi-Brahim sera consacrée au transport intercommunal et inter-wilayas avec une capacité d'accueil de 150 bus et 300 taxis sur une aire de deux hectares. Ce projet est appelé à améliorer le service public, réduire la congestion du trafic et assurer la fluidité du trafic à l'intérieur de la ville d'Annaba, a-t-on indiqué.

BLIDA. AGRUMES

Prévision de production de plus de 4,5 millions de quintaux

Une production de plus de 4,5 millions de quintaux d'agrumes est attendue dans la wilaya de Blida, durant la campagne agricole en cours (2025-2026), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La wilaya, réputée à l'échelle nationale pour sa production agrumicole, s'attend à engranger une production de 4.509.275 quintaux, soit une moyenne de rendement estimée à 226 quintaux/hectare, a indiqué à l'APS, la responsable de la filière agrumes à la DSA, Djamilia Daoudi. Elle a souligné que la wilaya "a réalisé une production record d'agrumes durant la campagne écoulée, estimée à 4.962.909 quintaux de différentes variétés, ce qui avait contribué à la baisse des prix". La responsable a cité parmi les variétés d'agrumes dont la production devrait augmenter cette année, le citron, avec une prévision de 377.735 quintaux, contre 356.274 quintaux lors de la saison écoulée. Selon Mme Daoudi, cette hausse attendue dans la production de citron s'explique par l'extension des superficies agricoles dédiées à sa culture, passant de 1.263 hectares l'an dernier à 1.409 hectares au cours de la campagne agricole en cours. A noter que la production de ce fruit à Blida représente près de 44 % de la production nationale, ce qui permet de couvrir une part importante des besoins du marché national en la matière, selon la cheffe du service des statistiques à la DSA, Hadjira Belgherbi.

COP30

Le refroidissement, émetteur de gaz à effet de serre

Alors que la planète se réchauffe, la course aux technologies capables d'en atténuer les effets s'intensifie. À la COP30, qui se tient à Belém du 10 au 21 novembre, les délégués s'interrogent sur un paradoxe central : comment exploiter la puissance de l'intelligence artificielle (IA) et des systèmes de refroidissement modernes sans aggraver la crise qu'ils entendent combattre.

L'IA aide déjà les agriculteurs à anticiper les sécheresses et à gérer plus efficacement leurs cultures, mais le coût environnemental de l'entraînement des grands modèles et de l'exploitation des immenses centres de données alarme de plus en plus. Parallèlement, le refroidissement – autrefois perçu comme un luxe et désormais vital dans nombre de régions – est devenu l'un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Des solutions émergent : architecture bioclimatique, réfrigération solaire, concep-



tion passive... mais leur déploiement à grande échelle reste difficile. Au cœur des négociations de la conférence de l'ONU sur le climat, figure le programme de mise en œuvre technologique, censé accélérer la diffusion d'innovations vitales vers les pays qui en ont le plus besoin. Or les progrès sont lents : droits de propriété intellectuelle, contraintes commerciales et obstacles financiers continuent d'entraver l'accès des pays en développement. La directrice exécutive de la COP30, Ana Toni, a indiqué lundi, à l'issue de la séance d'ouverture du sommet, qu'elle participait à des discussions sur des innovations susceptibles d'accélérer les solutions climatiques – systèmes d'alerte contre les inondations, satellites de détection du méthane, gains d'efficacité énergétique. Mardi, la présidence brésilienne de la COP, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et leurs partenaires de la Cool Coalition ont lancé l'initiative « Beat the Heat Implementation Drive », destinée à rendre le refroidissement plus accessible – et moins polluant – dans un monde où les vagues de chaleur extrême deviennent la norme. Selon les projections, la demande mondiale de refroidissement pourrait tripler d'ici 2050, sous l'effet combiné du réchauffement, de la croissance démographique et de l'usage d'appareils inefficaces. Sans intervention, les émissions du secteur pourraient presque doubler, saturant les réseaux électriques et éloignant encore les objectifs climatiques. Le nouveau rapport du PNUE, « Global Cooling Watch 2025 », alerte : à trajectoire inchangée, le refroidissement génére-

rait 7,2 milliards de tonnes d'émissions équivalent CO₂ d'ici le milieu du siècle. L'initiative Beat the Heat promeut une feuille de route pour un refroidissement durable, combinant conception passive, solutions fondées sur la nature et technologies propres. Selon le PNUE, ces approches peuvent réduire les émissions jusqu'à 97 %, si elles s'accompagnent d'une décarbonation rapide. Près des deux tiers des gains potentiels viendraient de solutions passives et sobres en énergie – souvent abordables et faciles à déployer. « Le refroidissement doit être considéré comme une infrastructure essentielle, au même titre que l'eau et l'énergie », a souligné Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE. « Mais nous ne pourrions pas nous climatiser pour sortir de la crise thermique ». Plus de 185 villes, de Rio à Nairobi, ont rejoint Beat the Heat, aux côtés de 72 pays soutenant le Global Cooling Pledge. L'initiative entend combler les écarts de financement et de mise en œuvre, notamment dans les communautés les plus exposées au réchauffement.

Du 10 au 21 novembre 2025, Belém, en bordure de l'Amazonie, au Brésil accueille dirigeants, négociateurs et représentants de la société civile dans le cadre de la lutte mondiale contre le dérèglement climatique. « Les changements climatiques ne sont plus une menace pour l'avenir, c'est une tragédie du présent », a déclaré le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva à Belém. « Nous vivons à une époque où les obscurantistes rejettent les preuves scientifiques et attaquent les institutions. Il est temps d'infliger une nouvelle défaite au déni. »

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Au service de la résilience climatique

Ces acteurs ne signent pas de traités, mais ils sont indispensables à la mise en œuvre concrète des promesses climatiques. Le gouvernement brésilien a recensé plusieurs projets illustrant le potentiel de l'IA au service de la résilience climatique. L'un des plus remarquables vient du Laos, où la chercheuse Alisa Luangrath a développé dans la province de Savannakhet un système d'irrigation intelligent fondé sur l'intelligence artificielle, dans une région durement touchée par la pénurie d'eau. Lauréate 2025 du prix « AI for Climate Action » de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Mme Luangrath a conçu un outil combinant capteurs d'humidité des sols, surveillance des nappes phréatiques et données météorologiques, analysés par algorithmes. Les agriculteurs reçoivent des prévisions et des conseils en temps réel via une application mobile, optimisant ainsi leurs cycles de plantation et d'irrigation. Elle a confié à ONU Info espérer que sa présence à Belém favorisera de nouveaux partenariats pour diffuser cette innovation dans d'autres pays vulnérables. Tous les modèles d'IA et outils de données qu'elle a mis au point seront accessibles en licence libre, garantissant leur réutilisation ouverte et gratuite. Grâce à l'IA, le technicien de terrain comprend la vision de l'agriculteur, apprend quelles données doivent être collectées et les saisit dans le logiciel, qui donne vie à des business plans clairs et visuellement efficaces. Mais cette révolution numérique soulève une autre inquiétude : le coût environnemental de la donnée. Luà Cruz, coordinateur pour les télécommunications et les droits numériques à l'Institut brésilien de défense du consommateur (Idec), rappelle que même les usages les plus banals – téléphonie mobile, navigation en ligne – reposent sur d'immenses centres de données. « Ces installations consomment d'énormes quantités d'énergie et d'eau pour leur refroidissement, occupent de vastes superficies et nécessitent une extraction minière importante pour leurs composants électroniques », souligne-t-il. Selon lui, nombre de ces centres « ignorent les limites planétaires », recherchant des territoires à faible régulation environnementale et bénéficiant d'avantages fiscaux. Comme plusieurs pays, le Brésil tente d'attirer ces infrastructures numériques. Une stratégie risquée, selon M. Cruz, qui redoute une aggravation de la pression sur les ressources hydriques. Il cite le moratoire néerlandais sur les nouveaux centres de données, ainsi que la fermeture d'installations au Chili et en Uruguay, jugées responsables d'avoir accentué les sécheresses locales. Entre l'IA et le refroidissement durable, la COP30 met en lumière une tension majeure : les technologies censées aider la planète risquent, si elles sont mal encadrées, d'aggraver la crise climatique. L'enjeu, désormais, n'est plus d'innover à tout prix, mais d'innover autrement – dans les limites écologiques d'une planète finie.

INFO

CLIMAT

2025 ne sera pas l'année la plus chaude

Selon les données publiées jeudi par le Service Copernicus sur le changement climatique de l'Union européenne, cette année figurera très certainement parmi les trois plus chaudes jamais enregistrées, octobre 2025 étant le troisième mois d'octobre le plus chaud au niveau mondial. La température moyenne de l'air à la surface de la Terre en octobre était de 15,14°C, soit 0,70°C au-dessus de la moyenne sur la période allant de 1991 à 2020 et 1,55°C au-dessus du niveau préindustriel (1850-1900). Elle était inférieure de 0,16 degré à celle enregistrée en octobre 2023, qui était la plus chaude jamais observée, et de 0,11 degré à celle d'octobre 2024, selon les données. La moyenne sur douze mois, de novembre 2024 à octobre 2025, s'est établie à 1,50 degré au-dessus des niveaux préindustriels, prolongeant ainsi une période de chaleur exceptionnelle. Copernicus a prévu que 2025 terminerait très certainement en deuxième ou troisième position des années les plus chaudes depuis le début des relevés, peut-être à égalité avec 2023 et juste derrière 2024, l'année la plus chaude jamais enregistrée. « Même si 2025 ne sera peut-être pas l'année la plus chaude, elle figurera très certainement parmi les trois premières.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis son lancement en juin 2025, le Fonds mondial pour l'intégrité de l'information sur les changements climatiques de l'Initiative a reçu 447 propositions provenant de près de 100 pays.

INFO

FINANCEMENT

Un Fonds pour enrayer la déforestation

Le Brésil a dévoilé un ambitieux mécanisme financier destiné à récompenser ceux qui réussissent à enrayer la déforestation. Baptisé Tropical Forests Forever Facility (« Fonds pour les forêts tropicales éternelles »), ce dispositif innovant a pour but de rendre la préservation des arbres plus rentable que leur défrichement. Il pourrait allouer jusqu'à 4 milliards de dollars par an aux pays abritant les grandes forêts tropicales et subtropicales. Le principe est simple : chaque pays qui maintient ses forêts intactes recevra 4 dollars par hectare et par an, selon des résultats vérifiés par satellite. L'idée, selon Brasilia, est d'aligner les incitations économiques sur la protection du vivant, longtemps sacrifié au profit de l'agriculture et de l'extraction. « Les forêts tropicales sont vitales pour notre planète. Pourtant, elles restent sous le joug d'une exploitation incessante – considérées comme une source de profit à court terme, et non comme une valeur à long terme », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, soulignant l'urgence de cette initiative, qu'il a qualifiée d'« acte de solidarité et d'espoir ». Au total, 74 pays sont éligibles, représentant plus d'un milliard d'hectares de forêts tropicales et subtropicales. Les zones prioritaires comprennent l'Amazonie, la forêt atlantique, le bassin du Congo, la région du Mékong et l'île de Bornéo, en Asie du Sud-Est.

Repéré pour vous

En octobre 2025, les températures mondiales à la surface de la mer sont restées proches des records, avec une moyenne de 20,54 degrés Celsius entre les latitudes 60 degrés nord et 60 degrés sud, soit la troisième plus élevée jamais enregistrée.

LES FENNECS

MATCH AMICAL/ALGÉRIE 3—ZIMBABWE 1

Une victoire sans frisson qui ne dissipe pas les doutes

L'équipe nationale algérienne s'est imposée logiquement (3-1) face au Zimbabwe lors d'un match amical disputé jeudi soir à Jeddah (Arabie saoudite). Une victoire nette sur le papier, maîtrisée dans le jeu... mais qui ne convainc qu'à moitié.

Face à un adversaire apathique, sans intensité ni pressing, les Verts ont déroulé sans jamais être réellement bousculés. De quoi entretenir la confiance, certes, mais pas encore de rassurer sur la trajectoire du projet mené par Vladimir Petkovic.

UNE DOMINATION TRANQUILLE MAIS TROMPEUSE

Dès les premières minutes, le ton était donné : l'Algérie monopolisait le ballon, le Zimbabwe observait. Les coéquipiers du revenant Ismaël Bennacer ont imposé leur rythme, fait circuler proprement, et trouvé des espaces dans une défense adverse étonnamment permissive.

Les buts algériens sont venus logiquement, fruits d'une supériorité technique évidente et d'un collectif qui, malgré quelques automatismes encore fragiles, a su exploiter les largesses zimbabwéennes. Pour autant, la rencontre a rapidement pris des allures d'entraînement grandeur nature.

Le manque de pressing adverse, la faiblesse du bloc défensif et l'absence d'agressivité ont empêché les Verts de se mesurer à une réelle adversité. Ce contexte a rendu la victoire aussi logique... que peu significative.



PH: DR

UN SÉLECTIONNEUR TOUJOURS SOUS OBSERVATION

Si la victoire est là, les interrogations autour du sélectionneur Vladimir Petkovic ne faiblissent pas. Depuis sa prise de fonction, l'entraîneur suisse peine à convaincre totalement. Ses choix tactiques et ses expérimentations répétées divisent. Face au Zimbabwe, certains de ses positionnements ont laissé perplexe : des joueurs décalés à des postes inhabituels, des changements tardifs, et surtout une impression générale de tâtonnement.

« Petkovic semble tester pour tester », confiait un ancien international à la fin du match. « Mais on ne sent pas une ligne directrice claire. »

Ce sentiment d'improvisation inquiète une partie du public et de la presse, surtout à l'approche de rendez-vous plus relevés, à commencer par la phase finale de la CAN, dont le coup d'envoi aura lieu le 18 décembre prochain. Car si l'on salue la volonté du sélectionneur de renouveler le groupe et d'insuffler une nouvelle dynamique, la cohérence globale tarde à apparaître.

DES INDIVIDUALITÉS EN LUMIÈRE, UN COLLECTIF ENCORE FLOU

Sur le plan individuel, certains joueurs ont confirmé leur forme du moment. Le milieu Bennacer, toujours précieux dans la relance, a dicté le tempo. Sur les ailes, quelques fulgurances offensives ont rap-

pelé le potentiel technique du groupe. Mais l'équipe reste en recherche d'équilibre.

L'animation défensive, notamment lors des rares incursions du Zimbabwe, a montré des signes de fébrilité. Trop d'espace entre les lignes, des replis parfois tardifs — autant de détails qui, face à un adversaire plus structuré, pourraient coûter cher.

LE VRAI TEST : L'ARABIE SAOUDITE

Petkovic le sait mieux que quiconque : cette victoire, aussi propre soit-elle, n'a pas valeur de preuve. Le véritable test interviendra mardi prochain face à l'Arabie Saoudite, une formation mieux organisée, plus athlétique et plus exigeante dans le pressing.

C'est à ce moment-là que l'on pourra juger de la progression réelle des Fennecs, de leur capacité à s'adapter et à hausser leur niveau.

Entre satisfaction de surface et doutes persistants, cette Algérie version Petkovic avance à petits pas. L'envie et la maîtrise technique sont là, mais la cohérence collective et la constance restent à bâtir.

Les supporters, eux, oscillent entre patience et frustration : ils veulent revoir une équipe conquérante, capable d'imposer son style face à n'importe quel adversaire. La victoire contre le Zimbabwe ne fait pas illusion — elle n'est qu'une étape, sans éclat, sur un chemin encore semé de questions.

Hakim S.

PETKOVIC APRÈS ALGÉRIE—ZIMBABWE:

“Une victoire utile et des enseignements positifs”

Au terme du succès logique (3-1) des Fennecs face au Zimbabwe, Vladimir Petkovic s'est présenté en conférence de presse avec un ton mesuré. Le sélectionneur national a salué le sérieux de ses joueurs tout en rappelant le contexte d'un match amical avant tout expérimental. Entre satisfaction et prudence, le technicien suisse a mis en avant les progrès tactiques et la gestion du groupe.

“UN MATCH UTILE POUR DONNER DU TEMPS DE JEU À TOUT LE MONDE”

“C'était une rencontre amicale qui nous a offert des moments positifs”, a déclaré Petkovic d'entrée. “Je suis très heureux d'avoir pu offrir du temps de jeu à certains joueurs que je n'avais pas encore utilisés suffisamment. C'était important de les voir à l'œuvre dans un cadre compétitif.

Le sélectionneur a expliqué avoir cherché à faire tourner son effectif pour tester différentes combinaisons, tout en conservant la philosophie de jeu qu'il veut imposer : “Nous avons essayé d'évoluer de plu-



sieurs manières sur le terrain, tout en gardant les mêmes principes de jeu. L'équipe a produit le niveau attendu, même si nous aurions pu marquer davantage.”

“PLUS DE PRÉCISION DANS LE DERNIER GESTE”

Conscient des limites observées, Petkovic a reconnu que ses joueurs auraient pu se montrer plus efficaces offensivement : “En seconde période,

nous avons tenté d'améliorer notre jeu et de concrétiser davantage nos occasions. Nous avons eu plusieurs opportunités franches, mais il nous a manqué la précision nécessaire dans le dernier geste.”

Malgré tout, le coach s'est dit satisfait de l'état d'esprit général : “Je reste content de la prestation. L'essentiel était de bien jouer, de gagner, et surtout d'éviter les blessures.”

“DES CONDITIONS CLIMATIQUES ÉPROUVANTES”

Petkovic n'a pas manqué de souligner la difficulté des conditions météorologiques lors de la rencontre : “Il faut aussi reconnaître que les conditions ici étaient particulières. La chaleur et l'humidité rendaient l'effort plus exigeant. Cela a pesé sur le rythme du match, surtout en seconde période.” Concernant le remplacement de Hadjam, le sélectionneur a expliqué : “Hadjam ne se sentait pas bien physiquement, j'ai préféré le remplacer par précaution.”

“UNE VICTOIRE PROPRE AVANT UN VRAI TEST”

Enfin, Petkovic a insisté sur la nécessité de récupérer avant le prochain rendez-vous : “L'important est que nous ayons gagné sans blessés. Nous allons maintenant profiter de quelques jours de repos avant d'affronter un adversaire au style complètement différent.

Ce sera une nouvelle opportunité de progresser, calmement, en vue de l'avenir.”

H. S.

IL ILLUMINE ENCORE :

Amoura, passe décisive, but et brassard pour une soirée parfaite

Face au Zimbabwe, Mohamed Amoura, a une nouvelle fois, confirmé son statut d'homme fort de l'équipe nationale algérienne. Étincelant sur son couloir, décisif à chaque accélération, l'attaquant de Wolfsburg a livré une prestation complète, couronnée par une passe décisive, un but plein de sang-froid... et un symbole fort : sa première apparition en tant que capitaine des « Fennecs ».

Titulaire au coup d'envoi, Amoura a rapidement donné le ton. Toujours tranchant dans ses appels, il a dynamité la défense zimbabwéenne par sa vitesse et sa qualité de percussion. C'est lui qui, d'un centre millimétré, offre le ballon du premier but algérien après un débordement venu de la gauche. Une action qui résume à elle seule sa capacité à faire la différence en un instant. Peu avant la pause, le joueur formé à l'ES Sétif a doublé la mise d'une frappe précise, concluant une séquence collective maîtrisée. Une nouvelle preuve de son sens du but et de son sang-froid devant les cages.

LE SYMBOLE DU BRASSARD

Mais au-delà de ses statistiques, la soirée d'Amoura restera marquée par un geste fort

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.B/ 1^{re} JOURNÉE) AL-AHLY SC - JSK

Le Tunisien Malki au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral tunisien, conduit par Mahrez Malki, pour diriger le match Al-Ahly SC - JS Kabylie, prévu le samedi 22 novembre au stade international du Caire (17h00, heure algérienne), comptant pour la 1^{re} journée (Gr.B) de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, rapporte la presse égyptienne. Mahrez Malki, sera assisté de ses compatriotes Aymen Ismail (1^{er} assistant) et Merouane Saâd (2^e assistant), alors que le quatrième arbitre est Amir Al-Ouassif. L'autre match du groupe B opposera les Tanzaniens de Young Africans au FAR Rabat. Le vice-champion d'Algérie, qui signe son retour à cette prestigieuse compétition après deux années d'absence, s'est qualifié pour cette phase de groupes, en éliminant les Tunisiens de l'US Monastir (aller : 3-0, retour : 2-1). De son côté, Al-Ahly SC a passé l'écueil des Burundais de l'Aigle Noir (aller : 1-0, retour : 1-0).



de Vladimir Petkovic : lui confier, pour la première fois, le brassard de capitaine. Un honneur rarement attribué à un joueur de 24 ans, mais amplement mérité au vu de son influence croissante dans le groupe.

Ce choix illustre la confiance du sélectionneur envers l'un des talents les plus réguliers du moment.

Dans un effectif encore en quête de stabilité et de repères, Amoura incarne l'énergie, la discipline et l'efficacité que Petkovic souhaite voir se généraliser.

En club comme en sélection, Amoura vit sans doute la période la plus aboutie de sa jeune carrière. Sa saison impressionnante avec Wolfsburg en Allemagne – où il s'impose comme l'un des meilleurs attaquants du championnat – trouve aujourd'hui un prolongement naturel avec les Verts.

IL A MARQUÉ DES POINTS SUPPLÉMENTAIRES FACE AU ZIMBABWE

Maza, le futur numéro 10 des Verts ?

A seulement 20 ans, Ibrahim Maza continue de séduire tout le monde autour de la sélection algérienne. Discret hors du terrain mais étincelant balle au pied, le jeune milieu offensif a encore confirmé face au Zimbabwe qu'il n'était pas simplement une option prometteuse, mais bien une pièce maîtresse en devenir. Entré dans la rotation de Vladimir Petkovic il y a peu, Maza s'impose désormais par son intelligence de jeu et sa justesse technique. Sa vision, sa capacité à orienter le jeu et à accélérer les transitions en font un profil rare dans le football algérien actuel. Contre le Zimbabwe, il a une nouvelle fois dicté le tempo au milieu, multipliant les passes entre les lignes et les projections tranchantes. Son sens du collectif, combiné à une qualité de première touche remarquable, rappelle par moments les grands meneurs de jeu qui ont marqué l'histoire des Fennecs.



UN NIVEAU DIGNE D'UN TITULAIRE... ET DU NUMÉRO 10

Son niveau actuel ne laisse guère de place au doute : Maza a largement gagné sa place de titulaire dans le onze national. Mieux encore, son influence dans le jeu, sa personnalité sur le terrain et son aisance technique font de lui un candidat évident pour endosser le prestigieux numéro 10 lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

Ce maillot symbolique, porté par les artistes et les leaders, semble aujourd'hui

Ses performances répétées avec le maillot national témoignent d'une maturité nouvelle : il ne se contente plus d'être un joker ou un atout de vitesse, mais devient un véritable leader offensif, capable de porter l'équipe dans les moments creux.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Hakim S.

TRANSITION ADMINISTRATIVE

AU MOB

Une AGEX décisive

Dans la vie d'un club, certaines assemblées marquent un tournant autant sportif que symbolique. Au MO Béjaïa, la fin novembre s'annonce déterminante, alors que la direction en place s'apprête à passer la main. Dans un contexte où le club retrouve la Ligue 2, cette transition pose la question essentielle de la stabilité et de la vision future d'une institution en quête de renouveau. La direction du MO Béjaïa, présidée par Djamel Boukhiba, a convoqué une Assemblée générale extraordinaire pour le dimanche 23 novembre. Cette réunion, prévue à la salle de conférence de l'Unité Maghrébine, s'inscrit dans un processus de transition visant officiellement la passation de pouvoir au sein de la structure dirigeante. Selon le communiqué publié ce jeudi, le président Boukhiba et son bureau annonceront leur démission, laquelle devra être entérinée par les membres de l'AG. Ce départ collectif, bien que pressenti depuis plusieurs semaines, intervient dans une période sportive relativement stable. Promu en Ligue 2 cette saison, le club occupe actuellement la 5^e place du groupe Centre-Est avec 16 points, à cinq unités du leader, l'US Biskra. Une position honorable qui contraste avec l'instabilité administrative qui pèse sur l'avenir immédiat du MOB. La direction sortante espère ainsi offrir un cadre clair pour que la future équipe dirigeante prenne le relais sans heurts.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

Dans un match amical où l'intensité n'était pas toujours au rendez-vous, Amoura a brillé par son sérieux et son impact constant. Sa prestation contre le Zimbabwe confirme qu'il est aujourd'hui l'un des piliers incontournables du onze algérien, et sans doute le joueur le plus en forme du groupe.

En sortant sous les applaudissements, brassard au bras et sourire discret, le jeune

attaquant a envoyé un message clair : le futur de l'attaque des Fennecs est entre de bonnes mains.

M. A. T.

LES REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS EN COUPES AFRICAINES BRIEFÉS

Réunion stratégique à la FAF

À l'heure où le football africain se professionnalise à grande vitesse, la moindre défaillance administrative peut coûter cher. Consciente de ces enjeux, la Fédération algérienne de football multiplie les initiatives pour éviter tout faux pas des clubs engagés en compétitions continentales. La réunion tenue ce jeudi

13 novembre 2025 avec les représentants des quatre qualifiés illustre parfaitement cette volonté d'anticipation,

devenue indispensable dans le football moderne.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui encadrent l'organisation des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Une étape décisive à l'approche de rendez-vous où la moindre négligence peut entraîner sanctions ou disqualifications. La FAF a expliqué que cette réunion avait pour but de présenter les protocoles relatifs à l'accueil des équipes adverses, à la sécurité, à la logistique, aux aspects marketing et aux obligations médiatiques. Des éléments devenus incontournables dans les compétitions africaines, où les clubs sont tenus de respecter des cahiers des charges stricts. L'objectif affiché : éviter les impondérables, anticiper les difficultés et assurer une représentation digne du football algérien.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir organisé une séance de travail réunissant le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagés en phase de groupes des compétitions de la CAF. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, visait à rappeler les dispositions réglementaires qui

CANCER DE LA PROSTATE

Novembre bleu, le mois de mobilisation pour la sensibilisation sur le dépistage de la maladie

Chaque année, le mois de novembre devient l'occasion de parler de santé masculine et sensibiliser cette catégorie de la société contre le cancer de la prostate. En effet, novembre bleu est un mois de sensibilisation aux cancers masculins, particulièrement de la prostate, qui vise à informer, prévenir et encourager le dépistage précoce.

Cette campagne mondiale, comparable à Octobre Rose du mois passé, est souvent associée à l'événement international Novembre, pendant lequel les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pour soutenir la cause. Lancée de manière humoristique il y a 20 ans en Australie, cette grande opération de communication s'est rapidement étendue au monde entier. A cette occasion, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a donné depuis le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, le coup d'envoi officiel de la campagne nationale « Novembre Bleu » consacrée au dépistage précoce du cancer de la prostate, dans le cadre des efforts du secteur visant à



promouvoir la culture de la prévention et du diagnostic anticipé des cancers. Aït Messaoudene, a inauguré la caravane nationale de sensibilisation et d'information sur le dépistage du cancer de la prostate, organisée en coordination avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Cette caravane parcourra les wilayas de Boumerdès, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Alger, Tipasa et Blida, afin de sensibiliser les citoyens aux gestes simples qui sauvent des vies. S'exprimant à cette occasion, M. Aït Messaoudene a souligné que «cette campagne nationale vise à renforcer la prise de conscience sanitaire des hommes et à les inciter à effectuer régulièrement des examens de dépistage, notamment le test PSA et l'examen clinique de la prostate». Ces deux méthodes, a-t-il rappelé, constituent «des outils simples, rapides et efficaces pour un dépistage précoce, permettant d'augmenter les chances de guérison et de sauver des vies».

Le ministre a précisé que «la campagne couvrira l'ensemble des 58 wilayas du pays, avec un accent particulier sur la diffusion des informations liées aux facteurs de risque tels que l'âge avancé, les antécédents familiaux, l'obésité et le mode de vie». Elle mettra également l'accent sur «les symptômes précoces du cancer de la prostate et sur la nécessité de consulter un médecin dès les premiers signes». Selon le ministre, «le mois de novembre doit devenir une occasion annuelle pour ancrer la culture de la prévention et du suivi médical régulier, d'autant que les

progrès médicaux enregistrés aujourd'hui ont permis d'améliorer les taux de guérison et la qualité de vie des patients », a-t-il affirmé.

60.000 CAS RECENSÉS EN ALGÉRIE

Par la même occasion, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Professeur Adda Bounedjar, a rappelé, de son côté, que «le cancer de la prostate est désormais le premier cancer touchant les hommes en Algérie, avec 60.000 cas enregistrés et environ 3.500 nouveaux cas chaque année, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé pour l'année 2023». Le Pr Bounedjar a souligné «l'importance d'intensifier les campagnes de dépistage afin d'inciter davantage d'hommes à consulter précocement». Insistant que, «Les résultats montrent qu'une détection à temps permet une guérison dans une large majorité des cas ». Il a par ailleurs annoncé que «ses services ont achevé une nouvelle étude nationale sur le cancer de la prostate, dont les résultats seront publiés début 2026».

Dans le cadre de cette visite de travail à Blida, le ministre de la Santé a procédé également à l'inauguration de plusieurs services médicaux au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz Fanon, ainsi qu'à l'ouverture d'autres structures sanitaires à travers la wilaya, confirmant «la volonté du secteur de rapprocher les soins des citoyens et d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques».

Lydia Zeggane

A RETENIR À CE PROPOS

Les actions de communication au cours de ce mois ont trois objectifs majeurs :

Sensibiliser l'opinion publique, accroître les dons en faveur de la recherche dans les maladies masculines en particulier le cancer de la prostate qui reste diagnostiqué chez 1 homme sur 8, et inviter les hommes à des dépistages précoces pour prévenir les maladies.

Quels sont les facteurs de risque pour le cancer de la prostate ?

L'âge : Le risque augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans. L'âge moyen au diagnostic est de 68 ans.

Les antécédents familiaux : Avoir un père ou un frère atteint double le risque. Les mutations génétiques héréditaires (ex : BRCA2) peuvent également être impliquées.

Les facteurs hormonaux : L'exposition à des taux élevés de testostérone pourrait favoriser le développement du cancer.

L'alimentation et le mode de vie : Une alimentation riche en graisses animales, pauvre en fibres, l'inactivité physique ou le surpoids peuvent être des facteurs aggravants.

Quand et comment se déroule le dépistage ?

Un dépistage individuel est recommandé dès l'âge de 50 ans et jusqu'à 75 ans.

Le dépistage repose sur deux examens médicaux principaux : La prise de sang pour mesurer le taux de PSA (antigène prostatique spécifique). Substance reconnue par l'organisme comme étrangère et provoquant une réaction immunitaire avec fabrication d'anticorps contre elle. Le toucher rectal ou palpation dans le cas d'autres maladies que le cancer de la prostate.

L. Z.

GRIPPE SAISONNIÈRE Les spécialistes appellent à la vaccination avant l'hiver

À l'approche de la saison hivernale, les campagnes de sensibilisation à la vaccination contre la grippe se multiplient dans plusieurs wilayas du pays, avec pour objectif de protéger les populations les plus vulnérables avant le pic attendu de circulation du virus, entre fin décembre et début janvier. Lors d'une journée d'information organisée ce mois de novembre par l'Institut national de la santé publique (INSP), coïncidant avec le lancement officiel de la campagne nationale de vaccination 2025/2026, les professionnels de santé ont rappelé que le vaccin reste le moyen le plus efficace de prévenir les formes graves de la maladie. Abderrezak Bouamra, directeur général de l'INSP, a précisé que deux millions de doses ont été mises à disposition des structures sanitaires publiques, ciblant les souches virales les plus répandues. «La vaccination précoce permet de réduire le nombre de malades et de protéger la société dans son ensemble », a souligné Bouamra, insistant sur l'importance de sensibiliser les personnes âgées de plus de 65 ans, les nourrissons de moins de six mois, les femmes enceintes, les malades chroniques et le personnel de santé.

LIMITER LES COMPLICATIONS ET L'USAGE ABUSIF DES ANTIBIOTIQUES

Le professeur Kamel Djenouhat, spécialiste en immunologie, a mis en garde contre la propagation accélérée du virus lors des déplacements et rassemblements hivernaux. « La prévention reste la clé de la médecine moderne. Se faire vacciner dès le début de la saison est essentiel pour éviter les complications graves et limiter le recours inapproprié aux antibiotiques », a-t-il rappelé. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la grippe saisonnière provoque chaque année entre 3 et 5 millions de cas graves et jusqu'à 650 000 décès liés à des complications respiratoires. Le docteur Assia Lazazi, du Réseau national de surveillance de la grippe saisonnière et de la COVID-19, a indiqué que la surveillance couvre actuellement les wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Tipaza, Constantine et Oran, avec un suivi régulier des souches circulantes.

LES NOURRISSONS ET LES ENFANTS LA FRANGE À PROTÉGER LE PLUS

Le docteur Iman Ferada, du CHU de Douera, a attiré l'attention sur la grippe infantile. « Les bébés prématurés, les enfants de moins de six mois et ceux atteints de maladies chroniques ou d'obésité sont particulièrement exposés aux complications sévères », a-t-elle averti, rappelant l'importance de l'allaitement maternel pour les nourrissons non éligibles à la vaccination.

Ania N.

ANESTHÉSANTS DENTAIRES

L'Algérie se lance dans la production dès 2026

Quatre entreprises pharmaceutiques algériennes entameront dès 2026 la production locale d'anesthésiants dentaires, a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, lors d'une session à l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale visant à garantir la disponibilité continue des médicaments essentiels et à réduire la dépendance aux importations. L'objectif est de mettre fin aux perturbations récurrentes sur le marché et d'assurer un accès constant à ces produits indispensables aux soins dentaires, tout en soutenant le développement des projets locaux et en luttant contre la spéculation et les pratiques monopolistiques. Le ministre a souligné que cette mesure concrétise la stratégie de souveraineté sanitaire du ministère, dans le cadre d'un effort plus large de diversification des sources d'approvisionnement et de renforcement de l'industrie pharmaceutique nationale.

SAIDAL ÉTEND SES PROJETS DANS LE SUD :

Par ailleurs, Ouacim Kouidri a présenté les projets du groupe public Saidal, qui prévoit la création de nouvelles unités de production pharmaceutique dans

trois wilayas du Sud : Ouled Djellal, Ouargla et Tamanrasset.

Ces projets, dont l'entrée en service est prévue fin 2026, concernent la fabrication de matières premières pour des médicaments stratégiques, incluant des produits contre le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et les antibiotiques. Le ministre a précisé que le développement pharmaceutique dans les nouvelles wilayas et celles du Sud vise à créer des emplois locaux et à encourager des investissements publics et privés adaptés aux spécificités de chaque région. Des discussions sont en cours, notamment pour dégager des assiettes fon-

cières répondant aux critères de Saidal à Ouled Djellal.

BILAN DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE :

Selon Kouidri, le secteur pharmaceutique algérien a connu une évolution notable ces dernières années, avec 233 établissements de production, dont 138 spécialisés dans les médicaments, couvrant 82 % des besoins nationaux. Parallèlement, 103 nouveaux projets d'investissement sont en cours, tandis que les importations pharmaceutiques ont fortement diminué, passant de 1,25 milliard de dollars en 2022 à 515 millions en 2024.

A. N.

ÉCONOMIE & TECH

IA ET CADRES

Le grand paradoxe 2025 Menace ou envolée salariale ?

L'Intelligence Artificielle (IA) ne se limite plus aux chaînes de montage industrielles. Elle s'invite désormais dans les bureaux et transforme profondément les emplois de cadres et de diplômés.

L'année 2025 marque un tournant : l'IA générative devient une véritable « main-d'œuvre cognitive », capable d'automatiser des tâches analytiques et administratives, et de produire des rapports, synthèses ou modèles financiers autrefois réservés aux humains. Selon les dernières analyses, environ 180 millions d'offres d'emploi montrent un recul des postes de collaborateurs individuels.

Les métiers d'exécution au sein des bureaux sont menacés, et certaines grandes entreprises, à l'instar d'Amazon, ont choisi de supprimer des milliers de postes pour investir massivement dans les data centers et l'automatisation. Ce mouvement met en lumière la fragilité des « bullshit jobs », ces métiers jugés superflus, et la nécessité pour les cadres de se réinventer. Pour Aymeric Roucher, ingénieur spécialiste cité par Marianne, seuls les métiers comportant une « part



irréductible d'humanité » – comme les professions liées au soin, au théâtre ou au droit – semblent à l'abri. Le reste des fonctions routinières est désormais automatisable, et le risque de « chômage diplômé » devient concret. Pourtant, ce tableau alarmant cache un paradoxe salarial. Les métiers liés à l'IA et à la cybersécurité connaissent une hausse moyenne de 3,9 % des salaires, largement supérieure à l'inflation, selon le baromètre Expectra.

Des postes tels que Directeur de l'Ingénierie des Données ou Prompt Designer sont en forte demande (+23 % pour certains profils). L'IA sépare ainsi les cadres en deux catégories : ceux qui subissent l'automatisation et ceux qui la maîtrisent.

Dans ce contexte, les soft skills et le sens critique deviennent cruciaux. 82 % des cadres estiment que leur rôle futur consistera davantage à mobiliser créativité, relationnel et esprit analytique. Le défi est double pour gouvernements et entreprises : accompagner la transition sociale et former les cadres à un usage éthique et réfléchi de l'IA. L'IA ne signe pas la fin du travail, mais celle d'un certain modèle de travail de bureau.

La question centrale reste : comment transformer cette révolution en une libération positive du temps humain, sans provoquer un déclin intellectuel généralisé ?

STRATÉGIE & ROBOTIQUE

ELON MUSK ET TESLA : Miser sur les robots humanoïdes pour échapper à la crise

Tesla traverse une période difficile : ses ventes de véhicules électriques chutent de 35 % en Chine, et la concurrence chinoise se renforce. Face à ce contexte, Elon Musk opère un virage stratégique : l'avenir de Tesla, selon lui, se trouve dans la robotique humanoïde avec Optimus. Le robot Optimus, au design humanoïde épuré, devient un symbole de communication pour Tesla, visible dans les usines, concessions et même restaurants affiliés à la marque. Musk mise sur un marché de la robotique qui pourrait atteindre 133 milliards de dollars par an d'ici 2040, espérant capturer une part significative avant la concurrence. Cependant, les défis techniques restent colossaux. Malgré des démonstrations impressionnantes, les experts soulignent que les robots humanoïdes autonomes capables de s'adapter à des environnements variés et de réaliser des tâches complexes sont encore un objectif lointain. Certaines démonstrations pourraient même avoir été réalisées via télécommande. L'annulation du projet de superordinateur interne pour l'IA et le recours possible à des sociétés externes (comme xAI) témoignent de cette incertitude. L'enjeu pour Tesla est clair : réussir ce pari permettrait de redéfinir l'entreprise et d'anticiper la prochaine vague d'innovations disruptives. À défaut, Tesla risque de devenir un pionnier oublié, à l'image de Nokia dans le domaine des télécommunications.

CULTURE & TECH

ILENCE, ÇA CRÉE !

L'IA et la musique brouillent les pistes

Après les bureaux, l'IA s'attaque à la créativité. Une étude Deezer/Ipsos menée auprès de 9 000 utilisateurs dans 8 pays montre que 97 % des auditeurs ne parviennent pas à distinguer un morceau généré par IA d'une composition humaine.

71 % des participants expriment leur surprise face à cette confusion, révélant la maturité technique des outils de création musicale. Ce succès pose un dilemme : la transparence. Une majorité des auditeurs réclame un label clair indiquant si le morceau a été généré par IA. 40 % préféreraient éviter ce type de musique, par crainte de tromperie ou de perte de valeur artistique. Deezer, qui a intégré plus de 50 000 morceaux créés par IA, permet désormais d'étiqueter ces contenus et de les retirer des playlists populaires. L'exemple du groupe The Velvet Sundown, entièrement

généré par IA et ayant attiré plus d'un million d'auditeurs sur Spotify avant la révélation de son artificialité, illustre l'impact économique de cette tendance.

Les artistes humains craignent pour leurs droits et la protection de leur propriété intellectuelle. Les batailles

juridiques s'accroissent. En Allemagne, OpenAI a été condamné pour avoir généré des paroles de chansons inspirées d'œuvres existantes, violant les lois sur le droit d'auteur. L'affaire soulève une question majeure : comment rémunérer le travail créatif lorsque la machine peut

reproduire à la perfection le travail humain ?

L'IA, déjà controversée dans le monde de l'entreprise, devient un outil ambigu dans le secteur culturel : à la fois moteur d'innovation et source d'inquiétude économique et éthique.

Plus de 500 participants aux compétitions finales des Olympiades des métiers à Oran

Les compétitions finales des Olympiades nationales des métiers pour l'année 2025, organisées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, débiteront lundi prochain dans la wilaya d'Oran, avec la participation de 550 candidats de toutes les wilayas, a-t-on appris auprès du ministère. Cette manifestation, qui s'étalera du 17 au 21 novembre, est "un espace où les candidats retenus lors des compétitions locales organisées en avril dernier et des compétitions régionales tenues en septembre passé, sont appelés à montrer leurs compétences et leur savoir-faire aux compétitions finales qui seront organisées conformément aux normes internationales", selon les organisateurs. C'est aussi une occasion qui rassemble les jeunes venus des différentes régions du pays avec les chefs d'entreprises économiques participantes, les opérateurs économiques et les intervenants dans la prise en charge de la jeunesse, des secteurs de la formation et de l'emploi. Ces Olympiades visent à "renforcer la formation professionnelle et à promouvoir les métiers techniques et artisanaux, en mettant en exergue la richesse et la diversité dans ce domaine", outre "la promotion de la compétition et l'innovation chez les jeunes, en vue de mettre en lumière leurs créations et leurs compétences professionnelles", et préparer la participation aux compétitions internationales.

INNOVATION & SOCIÉTÉ

IA ET NEURODIVERSITÉ :

L'inclusion au cœur de la révolution technologique

Alors que l'IA est souvent perçue comme une menace pour l'emploi, elle se révèle également un outil d'inclusion pour les employés neurodivergents. Une étude récente du Royaume-Uni montre que l'IA aide concrètement les personnes atteintes de TDAH, de dyslexie ou d'autisme à travailler plus efficacement. Les outils d'IA permettent notamment de résumer les réunions, de gérer les calendriers, de prioriser les tâches et d'adapter la communication aux besoins individuels. Tara Dizao, directrice marketing souffrant d'hyperactivité, témoigne : « L'IA me permet de suivre les réunions et de sélectionner les sujets importants sans perdre le fil. » L'inclusion des employés neurodivergents présente également un avantage économique : ces profils apportent créativité, pensée latérale et capacité à détecter des schémas complexes, offrant un retour sur investissement supérieur aux entreprises qui les emploient. Des ONG comme Human Intelligence militent pour que l'usage des outils d'IA devienne un standard, afin de réduire la discrimination et libérer le potentiel des talents atypiques.

RD CONGO

Plus de 1 000 civils tués dans l'est du pays depuis le début de l'année

Plus de 1.000 habitants des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont été tués depuis le début de l'année, a indiqué jeudi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH).

"Le BCAH est profondément préoccupé par la poursuite des attaques visant les civils dans les territoires de Beni et de Luberon, au Nord-Kivu, ainsi qu'en Ituri", at-il déclaré, signalant que "depuis le début de l'année, plus de 1.000 personnes ont été tuées dans ces provinces, d'après les informations de nos partenaires". A Beni et à Luberon, environ 400.000 habitants ont dû fuir leurs foyers. Le secteur de la santé a été gravement touché: depuis le début de 2025, au moins 6 établissements de santé ont subi des attaques. Depuis 2024, pas moins de 28 établissements de santé ont été endommagés et plus de la moitié restent hors service, privant près de 150.000 personnes d'un accès aux soins essentiels. Les attaques des groupes armés "détériorent l'agriculture et réduisent les flux commerciaux, déstabilisant les marchés locaux", est-il précisé. L'ONU rappelle que la RDC



figure parmi les pays les plus durement touchés par l'insécurité alimentaire, particulièrement dans l'est. Près de 25 millions de personnes - plus de 20% de la population - sont confrontées à une insécurité alimentaire sévère. Selon les prévisions, ce chiffre pourrait atteindre 27 millions au premier semestre 2026. Le BCAH a exhorté les parties au conflit à respecter le droit

humanitaire international et à assurer la protection des civils et des infrastructures. Depuis le début de 2025, les éléments du Mouvement du 23 mars (M23) poursuivent leur offensive dans l'est du pays. Les rebelles du M23 ont pris et contrôlent de vastes territoires dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris leurs chefs-lieux, Goma et Bukavu.

R. I.

SOUDAN

L'ONU déplore le manque de financement de la réponse humanitaire

L'ONU déplore le manque de financement de la réponse humanitaire pour le Soudan, limité à 8% des besoins, alors que plus de 90.000 personnes ont fui les massacres dans la ville d'El Fasher, au cours des deux dernières semaines. Malgré la médiatisation croissante de la crise "le financement de la réponse (humanitaire) n'est que de 8%, soit bien en deçà des besoins critiques", a déclaré depuis Khartoum, la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, qui a décrit une situation catastrophique dans un pays ravagé par plus de deux ans de conflit. La situation au Soudan constitue, en effet, une grande crise de déplacement au monde, avec un total de 10 millions de déplacés à l'intérieur et à l'extérieur du pays depuis le début de la guerre civile en avril 2023, et l'aide humanitaire reste largement sous-financée. Ce sous-financement se répercute sur l'assistance matérielle, médicale, alimentaire et psychosociale que les équipes humanitaires proposent sur place. "A Port-Soudan, nous disposons de moins de 5000 kits d'aide pour les populations. Les 35 dernières tentes que nous avons en stock ont été distribuées. Nous attendons actuellement environ 2000 tentes qui sont encore bloquées à la douane, mais comme vous pouvez l'imaginer, compte tenu de l'ampleur des déplacements de population que j'ai décrits, 2000 tentes ne suffiront pas", a déploré la directrice générale. Tom Fletcher, le chef des questions humanitaires à l'ONU, était également en visite au Soudan, pour lequel il a récemment alloué 20 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence de l'organisation afin d'intensifier l'aide vitale à Tawila et au Kordofan.

R. I.

COTE D'IVOIRE

Feu vert à la construction de quatre centrales solaires photovoltaïques

Le gouvernement ivoirien a approuvé la construction de quatre centrales solaires photovoltaïques d'une capacité installée totale de 210,3 mégawatts-crête (MWc), afin de renforcer la production énergétique nationale, selon un communiqué publié mercredi à l'issue du Conseil des ministres. Quatre décrets portant approbation des conventions de concession ont été adoptés. Ceux-ci concernent la conception, le financement, la construction, la détention en pleine propriété, l'exploitation et la maintenance des centrales, dont les accords ont été signés début août à Abidjan entre le ministère de l'Energie et plusieurs partenaires privés nationaux et internationaux,

notamment l'entreprise d'énergies renouvelables Amea Power, basée à Abou Dhabi (Emirats arabes unis). "Ces décrets interviennent, d'une part, pour approuver les conventions nouvellement signées et, d'autre part, pour valider les termes actualisés de la convention Amea Power en cours d'exécution, de façon à consolider et à augmenter la production nationale d'énergie électrique", précise le communiqué. La première centrale, d'une capacité de 50 MWc, sera construite à Bondoukou (nord-est), la deuxième de 58,6 MWc à Touba (nord-ouest), la troisième de 49,7 MWc à Laboa (nord-ouest) et la quatrième de 52 MWc à Tongon (nord). La mise en service des installations

est prévue pour 2027 et devrait permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre son objectif de 45% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030. A ce jour, la production électrique nationale provient majoritairement de l'énergie thermique (60%) et des barrages hydroélectriques (32%). Les 8% restants sont de l'énergie solaire et de la biomasse. En 2024, la capacité de production du pays a atteint 3.118 MW, et le gouvernement vise 5.000 MW à l'horizon 2030. La Côte d'Ivoire exporte également de l'électricité vers huit pays d'Afrique de l'Ouest : le Ghana, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Togo, la Sierra Leone et le Liberia.

R. I.

DANS LA VILLE DE MEROE

L'armée soudanaise repousse une attaque de drones des FSR

Les forces armées soudanaises ont repoussé une attaque de drones lancée par les Forces de soutien rapide (FSR) contre la ville de Meroé, a rapporté le journal Sudan Tribune. Selon la même source, un barrage, un aéroport et le siège du quartier général de l'armée près de Khartoum ont été pris pour cible. Tous les drones ont été détruits avant d'atteindre leur cible, a indiqué l'armée dans un communiqué. D'après le journal, ces sites ont déjà été attaqués à plusieurs reprises par des drones des FSR. Cela a causé des dommages à la centrale électrique et au transformateur de Meroé et a perturbé l'approvisionnement en électricité de plusieurs villes voisines. La situation au Soudan s'est dégradée à la suite de désaccords entre le commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, dirigeant également le Conseil souverain, et le chef des Forces de soutien rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, son adjoint au Conseil. Des affrontements avaient alors éclaté le 15 avril 2023 entre les deux parties. Selon les estimations, le conflit a déjà fait au moins 40.000 morts et poussé près de 12 millions de Soudanais à l'exil, beaucoup se retrouvant au bord de la famine.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

Les essais du premier vaccin africain contre le choléra lancés

Une société pharmaceutique sud-africaine a obtenu l'autorisation des autorités du pays pour mener des essais cliniques sur un vaccin oral contre le choléra, qui pourrait devenir le premier vaccin de ce type entièrement conçu et fabriqué sur le continent africain, si ces essais s'avèrent concluants, a indiqué mercredi le portail officiel du gouvernement sud-africain. Ce nouveau vaccin serait également le premier produit en Afrique du Sud depuis plus d'un demi-siècle. "La capacité de produire sur notre propre sol un vaccin essentiel, de la recherche à la fabrication, renforce notre aptitude à réagir rapidement aux épidémies potentielles et contribue à l'autonomie vaccinale de l'Afrique", a déclaré le ministre sud-africain de la Santé, Aaron Motsoaledi. Il a souligné que les flambées de choléra deviennent de plus en plus fréquentes sur le continent et qu'en raison de la pénurie de vaccins, elles entraînent une mortalité accrue parmi les populations les plus vulnérables. La première phase des essais cliniques se déroulera au centre de recherche de l'université du Witwatersrand. Selon le communiqué, si le développement suit le calendrier prévu, le vaccin pourrait être approuvé pour une utilisation dans les pays africains dès 2028, puis dans le reste du monde en 2029. D'après les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 260.000 cas de choléra, dont quelque 5.000 décès, ont été recensés en 2024 dans les pays africains. Les épidémies de choléra sont souvent liées au manque d'eau potable et à des conditions d'hygiène précaires.

R. I.

GHANA

6 morts dans une bousculade lors d'un recrutement militaire à Accra

Au moins six personnes ont trouvé la mort, mercredi à Accra, la capitale du Ghana, dans une bousculade lorsqu'une foule de candidats à un recrutement militaire a forcé les grilles d'un stade, a annoncé l'armée. "Cet incident malheureux a causé la mort de six recrues potentielles et blessé plusieurs autres", a indiqué l'armée dans un communiqué. La bousculade s'est produite au stade sportif El-Wak, lorsque de nombreux candidats ont "enfreint les protocoles de sécurité et se sont précipités à l'intérieur" avant le début prévu de la session de recrutement, a expliqué la même source. Des mouvements de foule meurtriers ont déjà endeuillé des recrutements et des événements publics au Ghana.

R. I.

SOUDAN DU SUD

Salva Kiir limoge son vice-président

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, a destitué le vice-président Benjamin Bol Mel et l'a retiré de ses fonctions au sein du parti au pouvoir, le Sudan People's Liberation Movement (SPLM), selon des décrets présidentiels lus à la télévision publique SSBC "Benjamin Bol Mel a également été rétrogradé de général à simple soldat au sein du Service national de sécurité", ont rapporté jeudi des médias locaux, citant les décrets. Les décrets ont, en outre, destitué Paul Logale de son poste de secrétaire général du SPLM, remplacé par Akol Paul Kordit, a-t-on ajouté de même source. En février, Kiir avait nommé Bol Mel pour remplacer Wani Igga comme vice-président représentant le SPLM. Le Soudan du Sud est l'un des rares pays à compter cinq vice-présidents, une structure instaurée dans le cadre de l'accord de paix de 2018.

R. I.

L'ONU ALERTE SUR LA FAMINE

Des millions de personnes menacées à travers le monde

Des millions de personnes supplémentaires dans le monde risquent d'être confrontées à la famine ou au risque de famine, ont averti mercredi les deux organes de l'ONU dédiés à l'alimentation et à l'agriculture, dans un contexte tendu par la limitation des financements.



Selon un rapport conjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM), l'insécurité alimentaire aiguë à laquelle sont confrontées 16 zones critiques dans le monde s'accroît. "Les conflits, les chocs économiques, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'insuffisance critique des financements exacerbent des conditions déjà désastreuses", notent la FAO et le PAM, tous deux basés à

Rome, dans un communiqué commun. Haïti, le Mali, la Palestine, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen figurent parmi les pays les plus touchés, "où les populations sont confrontées à un risque imminent de famine catastrophique", souligne le rapport des deux organisations. L'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Birmanie, le Nigeria, la Somalie et la Syrie sont considérés quant à eux comme étant dans une situation "très préoccupante".

Les quatre autres zones critiques sont le Burkina Faso, le Tchad, le Kenya et la situation des réfugiés Rohingyas au Bangladesh. "Nous sommes au bord d'une catastrophe alimentaire totalement évitable qui menace de provoquer une famine généralisée dans de nombreux pays", a affirmé Cindy McCain, directrice générale du PAM, citée dans le communiqué, ajoutant que "ne pas agir maintenant ne fera qu'aggraver l'instabilité". Le financement de l'aide

humanitaire est "dangereusement insuffisant", alerte également le rapport, précisant que sur les 29 milliards de dollars nécessaires pour venir en aide aux populations vulnérables, seuls 10,5 milliards ont été reçus, précipitant notamment l'aide alimentaire aux réfugiés "au bord de la rupture". Le PAM indique avoir réduit son assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées en raison des coupes budgétaires et suspendu les programmes d'alimentation scolaire dans certains pays. La FAO prévient de son côté, que les efforts pour protéger les moyens de subsistance agricoles sont menacés et alerte sur la nécessité d'un financement urgent pour les semences et les services de santé animale. "La prévention de la famine n'est pas seulement un devoir moral, c'est un investissement judicieux pour la paix et la stabilité à long terme", a rappelé le directeur général de la FAO, Qu Dongyu.

R. I.

LEGISLATIVES EN IRAK

Le Premier ministre sortant revendique la victoire

Le Premier ministre irakien sortant, Mohamed Chia al-Soudani, a revendiqué mercredi soir la victoire de sa liste aux élections législatives après la diffusion des premiers résultats de la commission électorale. "Notre Coalition pour la reconstruction et le développement arrive en première position", a déclaré M. Soudani sur X. En soirée, les premiers résultats fournis par la commission électorale créditaient cette liste du plus grand nombre de voix aux législatives de mardi. Le prochain gouvernement irakien, dont la formation devrait toutefois donner lieu à d'intenses tractations, devra répondre aux demandes de la société pour des emplois, ainsi que de meilleurs infrastructures, services éducatifs et de santé.

L'Union européenne s'est félicitée du bon déroulement des élections législatives en Irak, appelant les forces politiques

irakiennes à "soutenir la formation d'un gouvernement qui reflète la volonté du peuple irakien". Dans un communiqué publié mercredi à Bruxelles, l'UE a félicité le peuple irakien d'avoir "exercé son droit démocratique de vote", qualifiant les élections d'"importante opportunité pour l'Irak de renforcer ses institutions, de garantir l'inclusion et la responsabilité, et de consolider son avenir politique". Le bloc a également réaffirmé son "soutien sans équivoque à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak", soulignant l'importance de la stabilité dans un

"contexte géopolitique changeant au Moyen-Orient". L'UE a ainsi appelé les forces politiques irakiennes à "soutenir la formation d'un gouvernement qui reflète la volonté du peuple irakien". Le Premier ministre irakien sortant, Mohamed Chia al-Soudani, a revendiqué mercredi soir la victoire de sa liste aux élections législatives après la diffusion des premiers résultats de la commission électorale. Il avait auparavant salué ces élections comme "un pas remarquable vers une plus grande stabilité".

R. I.

ÉTATS-UNIS

Un juge ordonne la libération de centaines de personnes arrêtées par la police de l'immigration

Un juge fédéral américain a ordonné mercredi la libération sous caution de centaines de personnes arrêtées par la police de l'immigration depuis septembre dans l'Etat d'Illinois, notamment dans la région de Chicago. En septembre, l'administration Trump a lancé une opération de la police fédérale de l'immigration (ICE), baptisée "Midway blitz", visant selon elle "les immigrants illégaux criminels qui terrorisent les Américains" dans l'Illinois (nord) et sa principale ville Chicago, dirigés par des démo-

crates. Le ministère de la Sécurité intérieure, dont dépend l'ICE, s'est targué mercredi d'avoir, grâce à cette opération, "provoqué une chute historique de la criminalité dans le Chicago de J.B. Pritzker et de Brandon Johnson", en référence au gouverneur de l'Illinois et au maire de la ville. Dans un communiqué, le ministère met en avant des chiffres en baisse dans les catégories des homicides, des fusillades ou encore des cambriolages. Mercredi, un juge fédéral de Chicago a toutefois donné raison aux avocats de quelque 600

personnes contestant la légalité de leur arrestation. Il a conclu que ces arrestations avaient été réalisées sans motif raisonnable ni mandat, rapportent plusieurs médias, dont le Chicago Tribune. En conséquence, il a annoncé qu'il ordonnerait la libération sous caution de 1.500 dollars et de mesures de contrôle, comme le bracelet électronique, de tout détenu ne présentant pas un risque de sécurité. Le ministère de la Sécurité intérieure a dénoncé cette décision sur X.

R. I.

Le Congrès adopte un texte permettant de lever la paralysie budgétaire

Le Congrès américain a définitivement adopté mercredi une proposition de loi qui permet de lever la paralysie budgétaire la plus longue de l'histoire des Etats-Unis. La Maison Blanche avait indiqué plus tôt que le président Donald Trump signerait le texte dans la foulée pour promulgation, mettant fin à 43 jours d'un "shutdown" qui a bouleversé plusieurs pans de l'économie américaine.

R. I.

INDE

Deux morts et 20 blessés dans l'incendie d'une usine pharmaceutique

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres ont été blessées mercredi lorsqu'un incendie s'est déclaré dans une usine pharmaceutique de l'Etat occidental du Gujarat, ont confirmé les autorités locales. L'incident s'est produit dans une usine située dans la zone industrielle de Saykha GIDC. Toutes les victimes étaient des employés de l'usine. Les blessés ont été transportés vers un hôpital local. "Une puissante explosion de chaudière à l'intérieur de l'usine a déclenché un incendie important", a déclaré aux journalistes le préfet du district de Bharuch, Gaurang Makwana. Le feu a ensuite été maîtrisé. L'explosion a été si violente que la structure du bâtiment s'est effondrée. La majorité des ouvriers ont réussi à s'échapper, mais deux d'entre eux sont restés piégés et ont péri. Leurs corps ont été retrouvés dans les débris après l'extinction de l'incendie.

R. I.

MONACO, FRANCE

Le PIB franchit la barre des 10 milliards d'euros

Le PIB de Monaco a dépassé pour la première fois la barre des 10 milliards d'euros en 2024, confirmant un virage spectaculaire depuis la crise du Covid avec une croissance sur un an de 8,8%, a annoncé l'Institut monégasque de la statistique et des études économiques (Imsee). Légèrement inférieur à six milliards d'euros en 2020, le PIB monégasque s'est établi à 10,24 milliards en 2024, soit une progression annuelle moyenne corrigée de l'inflation de près de 12% sur les cinq dernières années, selon le rapport de l'Imsee publié lundi. Ces chiffres s'accompagnent d'une hausse de 5,5% de l'emploi dans le secteur privé, qui a atteint en 2024 plus de 60.400 salariés. Alors que la petite principauté méditerranéenne de 2 km2 ne compte que 38.000 résidents, sa bonne santé économique irrigue les territoires voisins : 80% des salariés du secteur privé monégasque vivent en France et 9% en Italie.

R. I.

IL S'EST PRODUIT ENTRE LA MALAISIE ET LA THAÏLANDE

Le bilan du naufrage d'un bateau de migrants s'élève à 25 morts

Le bilan du naufrage d'un bateau transportant des migrants près de la frontière entre la Thaïlande et la Malaisie La semaine dernière s'élève à 25 morts, ont rapporté mercredi les médias locaux. Le ministre malaisien de l'Intérieur, Saifuddin Nasution, a déclaré mercredi que les autorités enquêtaient sur les liens possibles entre le naufrage du bateau et la traite d'êtres humains ou le crime organisé, et que des mesures appropriées seront prises une fois les opérations de sauvetage terminées. Après un point de presse sur les dernières opérations de recherche et de sauvetage, M. Saifuddin a déclaré aux journalistes que cet incident mettait en évidence les défis humanitaires dans la région, qui continuent de pousser les gens à prendre des risques extrêmes. Un bilan précédent a fait état d'au moins 13 morts.

R. I.

SUD DU PEROU

Au moins 37 morts dans un accident d'autocar

Au moins 37 personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées, mercredi, lorsqu'un bus a plongé dans un ravin après une collision avec une camionnette à Arequipa, dans le sud du Pérou, a indiqué un responsable sanitaire régional. L'accident, l'un des plus graves de ces dernières années au Pérou, s'est produit tôt le matin sur la route panaméricaine Sud, qui relie la région au Chili. "Nous déplorons 37 morts et 24 blessés", a indiqué Walther Oporto, directeur régional de la santé d'Arequipa. Le bus était parti de la localité de Chala, dans la province de Caraveli, en direction de la ville d'Arequipa. Il transportait 60 passagers. Le véhicule a chuté dans un ravin de 200 mètres environ, après avoir percuté frontalement une camionnette dans un virage, selon les médias locaux citant les pompiers. Les accidents de la circulation sont très fréquents au Pérou en raison notamment des excès liés à la vitesse, du mauvais état des routes, de l'absence de signalisation et des faibles contrôles par les autorités.

R. I.

COP30/EMISSIONS DE CO2 LIEES AUX FOSSILES

Un nouveau record devrait être enregistré en 2025

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) provenant des combustibles fossiles devraient atteindre un niveau record en 2025, avec une augmentation de 1,1% par rapport à 2024, selon une étude présentée jeudi lors de la 30e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30) à Belém, ville amazonienne du Brésil.

Selon Global Carbon Budget 2025, produit par le consortium scientifique international Global Carbon Project, les émissions mondiales de CO₂ provenant des combustibles fossiles atteindront 38,1 milliards de tonnes cette année, la croissance de la demande mondiale en énergie continuant de dépasser l'expansion des énergies renouvelables. Le rapport indique que l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C est hors de portée dans les circonstances actuelles et que les puits de carbone naturels, tels que les océans et les forêts, s'affaiblissent en raison du changement climatique. "Avec des émissions de CO₂ toujours en hausse, il n'est plus plausible de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C," a déclaré le professeur Pierre Friedlingstein de l'Uni-



versité d'Exeter, qui a dirigé l'étude. "Le budget carbone restant pour 1,5°C, soit 170 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, sera épuisé avant 2030 au rythme actuel des émissions. Nous estimons que le changement climatique réduit désormais les puits terrestres et océaniques combinés, ce qui est un signal clair de la planète Terre indiquant que nous devons radicalement réduire les émissions," a-t-il expliqué. Des progrès ayant été réalisés, ils ne sont toutefois pas suffisants, observent des chercheurs. "Les efforts déployés pour lutter contre le changement climatique sont visibles, 35 pays ayant réussi à réduire leurs émissions tout en

assurant la croissance de leur économie," a déclaré Corinne Le Quere, professeure à l'Université d'East Anglia. Elle a pourtant mis en garde : "Les progrès sont encore trop fragiles pour se traduire par la baisse durable des émissions mondiales nécessaire pour lutter contre le changement climatique. L'impact émergent du changement climatique sur les puits de carbone est préoccupant et souligne encore davantage la nécessité d'une action urgente."

LE BRÉSIL DONNE TROIS JOURS DE PLUS POUR DÉBLOQUER LES PREMIERS OBSTACLES

La présidence brésilienne

de la COP30 a annoncé mercredi qu'elle allait s'accorder trois jours de négociations supplémentaires pour tenter de concilier les demandes des pays sur les sujets épineux de l'ambition climatique, de la finance et du commerce. André Correa do Lago, le diplomate qui préside cette année la grande conférence de l'ONU sur le climat, a proposé que "les consultations continuent", alors qu'elles devaient initialement s'achever mercredi, en vue d'une prochaine séance plénière "samedi". Cela fait déjà suite à deux jours de "consultations" sur les thèmes que de grands groupes de pays veulent voir discutés à la COP: limiter le réchauffement; la finance; le commerce; et la transparence des données. Les pays "se sont engagés dans les discussions ouvertes et honnêtes" mais ont aussi indiqué qu'ils avaient "besoin de plus de temps", a expliqué André Correa do Lago. La présidence brésilienne, louée pour son savoir-faire mais qui entretient aussi un certain mystère sur ses intentions, a réussi à faire adopter l'ordre du jour de la COP30 lundi, tout en promettant des consultations sur les quatre points chauds. Ceux-ci pourraient être finalement inclus dans un texte de synthèse politique ou dans un "pacte" listant des engagements, qui seraient adoptés à la COP. Le groupe des petits Etats insulaires (Aosis), soutenu par d'autres, veut que la COP réponde au déficit d'engagements des pays sur la réduction des gaz à effet de serre.

R. I.

INDE

5 mds USD débloqués pour soutenir les exportations

L'Inde a annoncé le déblocage d'une enveloppe totale de 5 milliards de dollars (mds USD) pour soutenir la compétitivité de ses exportations, sérieusement menacée par la surtaxe de 50% imposée en août par les Etats-Unis. "Un soutien prioritaire sera apporté aux secteurs les plus touchés par la récente escalade mondiale des droits de douane", a déclaré mercredi soir le gouvernement à l'issue d'une réunion autour du Premier ministre, Narendra Modi. Financée à hauteur de 3 mds USD jusqu'à l'année fiscale 2030-2031, une mission de promotion des exportations sera chargée de "traiter les questions structurelles qui limitent les exportations indiennes", a détaillé New Delhi dans un communiqué. Elle devra notamment revoir le système d'aide aux petites et moyennes entreprises à forte main d'œuvre tournées vers l'international, dans les secteurs du textile, du cuir, du diamant, de la joaillerie et de l'ingénierie. Le ministre de l'Information, Ashwini Vaisnaw, a annoncé, par ailleurs, que 2,3 mds USD supplémentaires seraient affectés à une série de "garanties de paiement destinées aux exportateurs". Cinquième économie mondiale, l'Inde continue d'afficher des chiffres de croissance impressionnants - 7,8% en glissement annuel lors du trimestre avril-juin cette année - dopés par la hausse des dépenses publiques et de la confiance des consommateurs. Mais la surtaxe décrétée par le président américain, Donald Trump, a assombri les prévi-

sions des analystes, qui prévoient un ralentissement de la croissance de 0,6 à 0,8 point pour l'année fiscale en cours en l'absence de mesures de soutien. L'Inde et les Etats-Unis négocient depuis un nouvel

accord de libre-échange commercial. Leurs tractations achoppent notamment sur la réticence de New Delhi à ouvrir totalement ses secteurs agricoles et laitiers.

R. I.

DEUX JOURS APRES LE CRASH D'UN C-130 DE L'ARMEE QUI A FAIT 20 MORTS EN GEORGIE

Un avion bombardier d'eau turc s'écrase en Croatie, le pilote tué

Un avion turc de lutte contre les feux de forêt s'est écrasé jeudi en Croatie, causant la mort du pilote, a indiqué le ministre turc des Forêts, deux jours après le crash d'un C-130 de l'armée turque qui a fait 20 morts en Géorgie. L'accident est survenu alors que deux avions turcs de lutte contre les incendies se dirigeaient vers Zagreb par mauvais temps. L'un des appareils a pu se poser sur un aéroport en Croatie mais l'autre s'est écrasé, a indiqué sur les réseaux sociaux le ministre, Ibrahim Yumakli. "La carlingue de notre avion de lutte anti-incendie (...) a

été trouvée près de la ville croate de Senj", a précisé le ministre, faisant référence à une ville située sur la côte ouest de la Croatie. "Notre pilote a été tué dans cet accident tragique", a-t-il ajouté. Il avait précédemment écrit sur les réseaux sociaux que deux appareils AT-802, des avions monomoteurs de fabrication américaine, avaient quitté la Turquie mercredi matin pour des opérations de maintenance à Zagreb, mais qu'en raison d'une mauvaise météo ils avaient dû passer la nuit sur l'aéroport de Rijeka, dans l'ouest de la Croatie. Ils avaient redécollé pour Zagreb jeudi

matin à 17H38 locales, mais avaient dû faire demi-tour en raison du mauvais temps, selon lui. "L'un de nos appareils a atterri à l'aéroport de Rijeka, mais le contact radio avec l'autre a été perdu à 18H25", a-t-il expliqué. Cet accident intervient quelques heures à peine après le rapatriement des corps de 20 militaires turcs tués mardi dans le crash en Géorgie de leur avion de transport de fabrication américaine C-130, qui revenait d'Azerbaïdjan. Une enquête est en cours sur les causes de ce crash, et tous les vols de C-130 de l'armée turque ont été suspendus.

R. I.

BANGLADESH

Référendum et élections législatives en février prochain

Les électeurs du Bangladesh se prononceront en février prochain par référendum sur une série de réformes destinées à renforcer la démocratie dans le pays, en même temps qu'ils voteront pour des législatives, a annoncé jeudi le chef du gouvernement provisoire, Muhammad Yunus. "Le Bangladesh organisera un référendum le même jour que les élections au Parlement début février", a-t-il déclaré lors d'un discours télévisé. Le pays est agité de vives tensions politiques depuis la chute en août 2024 de l'ex-Première ministre Sheikh Hasina après plusieurs semaines d'émeutes. A la tête d'un gouvernement provisoire, Muhammad Yunus a convié il y a plusieurs mois les partis à élaborer une "charte" de réformes démocratiques, qui a été adoptée après de longues tractations par la plupart d'entre eux le mois dernier. Depuis l'adoption formelle de la charte, les principaux partis politiques se disputaient également sur la date de son entrée en vigueur, avant, pendant ou après les législatives prévues au début février. "Nous avons pris la décision, en tenant compte de tous les facteurs, que le référendum aurait lieu le même jour que les élections parlementaires", a annoncé M. Yunus jeudi. "Cette décision n'entravera en rien l'objectif de ces réformes", a-t-il ajouté, "les élections seront plus sereines". La commission électorale doit annoncer officiellement la date de ces scrutins en décembre.

R. I.

NORD-OUEST DE LA RUSSIE

Un avion de chasse Su-30 s'écrase

Un avion de chasse Su-30 s'est écrasé jeudi lors d'un vol d'entraînement dans la République de Carélie dans le nord-ouest de la Russie, tuant l'équipage, a annoncé le ministère russe de la Défense cité par l'agence de presse TASS. Selon le ministère, l'appareil s'est écrasé dans une zone inhabitée aux environs de 19H00, heure de Moscou (16h00 GMT), alors qu'il effectuait un vol d'entraînement planifié sans munitions.

R. I.

MISSION MARTIENNE DE LA NASA

Blue Origin lance la fusée New Glenn

La société américaine de technologie spatiale Blue Origin a lancé jeudi sa gigantesque fusée réutilisable New Glenn, envoyant les deux sondes spatiales jumelles ESCAPEDE de la NASA vers Mars dans le cadre de la mission NG-2. New Glenn a décollé de la base spatiale de Cape Canaveral, en Floride, à 15H55, heure de l'Est (20H55 GMT). Environ trois minutes après le lancement, Blue Origin a confirmé l'arrêt du moteur principal et la séparation des étages. Plus tard, la société a confirmé que le deuxième étage et la charge utile de New Glenn continuaient leur route vers l'espace. Il s'agit de la deuxième mission de vol de cette fusée réutilisable, qui soutiendra les objectifs scientifiques d'ESCAPEDE, a indiqué la société sur son site web.

R. I.

CRÉATION DE CITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES AU SUD

Bendouda : « Elle traduit une politique de l'État de démocratiser la créativité »

Le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, jeudi depuis la wilaya de Timimoun, que la création de cités cinématographiques au Sud traduisait la politique de l'État de démocratiser la créativité, décentraliser l'acte culturel et mettre les arts à la portée de tous les Algériens.



Ph:DR

S'exprimant lors de la mise en service du Centre cinématographique de Tinerkouk, la ministre a indiqué que cet espace, qui a bénéficié d'une opération d'aménagement et qui est géré par le Centre algérien du cinéma, représente un espace prêt à la production cinématographique, faisant de Timimoun une wilaya du 7e art par excellence, couronnée par un festival international du court-métrage, dont l'ouverture de la première édition est

prévue jeudi soir. D'ailleurs, les invités du festival auront l'occasion de visiter les structures de ce centre et de s'enquérir des moyens de production cinématographiques que recèle le pays, et sa première production sera consacrée à une bataille qu'a connue la région, surtout que la bâtisse était un ancien monument historique et un des témoins de la résistance des moudjahidine de la région contre l'occupation française. La ministre de la Culture a souligné le choix du Sud comme destination cinématographique nationale et internationale, en capitalisant ses potentialités naturelles dans la vision de construction de cités cinématographiques, en tant qu'option stratégique pour

une "véritable industrie cinématographique durable", créant un cadre de production et ouvrant des perspectives pour une économie innovante au cœur du Sahara. Elle a indiqué, en outre, que l'appui de son département à l'accueil par Timimoun du 1er festival culturel international du court-métrage, auquel prendront part des cinéastes de 31 pays, est en lui-même un soutien aux nouveaux talents et un encouragement aux nouveaux producteurs et réalisateurs, en synergie avec le programme politique national qui place les jeunes au cœur du projet culturel et développemental de l'État. Et d'ajouter que le cinéma peut constituer "un langage national rassembleur et un

moteur de développement humain". La ministre de la Culture et des Arts a procédé, par ailleurs, à l'inauguration du siège de la direction de la Culture de la wilaya de Timimoun et appelé à améliorer les conditions des travailleurs et cadres locaux du secteur ainsi que la qualité du service public. Elle a aussi inspecté le projet de centre culturel de Timimoun, avant de procéder à la remise de la salle de cinéma de Timimoun à la direction locale de la Culture et des Arts. La salle en question devra abriter la projection des œuvres cinématographiques du 1er festival international du court-métrage (13-18 novembre), dont la ministre présidera ce soir l'ouverture.

REMONTANT À LA PÉRIODE OTTOMANE

Mise en valeur, à El Kala, de 3 canons

Trois (3) canons datant de l'époque ottomane et qui se trouvaient dans un état de quasi-abandon dans la commune d'El Kala (El Tarf) ont été mis en valeur afin de préserver le patrimoine culturel et historique de cette ville, a indiqué mercredi le directeur de la culture et des arts, Azzedine Abdelkader.

Le même responsable a précisé à l'APS que la récupération et la restauration de ces canons ont été initiées en 2024 par la direction de la culture et des arts de la wilaya d'El Tarf, en coordination avec les autorités locales, dans le but de revaloriser le patrimoine matériel de cette ville au caractère historique et touristique. M. Abdelkader a souligné que ces canons témoignent de l'importance stratégique d'El Kala en tant que site côtier fortifié, à travers les âges, avant d'ajouter que les autorités compétentes s'emploient actuellement à restaurer ces pièces et à les réinstaller à côté du Fort du Moulin (jadis destiné à l'exploitation et à l'exportation du corail), en raison de leur symbolique et de leur statut de monument témoin de la mémoire de la ville. Après avoir indiqué que ces canons témoignent de la puissance militaire de la flotte maritime algérienne à cette époque, le même responsable a précisé que ces pièces seront exposées pour mettre en valeur leur valeur symbolique et historique.

Dans ce cadre, des plateformes devant servir de socle à ces canons sont actuellement en cours de réalisation, et seront ultérieurement équipées de panneaux informatifs pour permettre aux visiteurs de connaître leur histoire et leur valeur culturelle, selon la même source. La Direction de la culture et des arts de la wilaya d'El Tarf a recensé jusqu'à présent plus de 400 sites archéologiques à travers la wilaya, tandis que les deux dernières années ont vu la classification de nouveaux sites pour la première fois depuis

l'époque coloniale, reflétant ainsi l'intérêt croissant pour le patrimoine local, a encore affirmé M. Abdelkader. De son côté, Ahmed Hamouda, conservateur du patrimoine culturel à la direction de la culture, a souligné que ces canons remontant à l'époque ottomane "se déclinent en trois types : deux canons de forteresse et un canon de navire, dotés d'une grande puissance de feu". Il a rappelé qu'en 1600, l'Algérie contrôlait le bassin méditerranéen grâce à sa flotte maritime ainsi qu'aux canons installés dans les forteresses côtières de la Méditerranée ou sur les

navires.

C'est de là que provient la domination algérienne sur la mer Méditerranée, obligeant de nombreux pays, à l'époque, à payer une taxe pour obtenir un droit de passage.

La réhabilitation de ces canons est "une valorisation d'une période historique de l'histoire de l'Algérie, d'autant qu'il s'agit de pièces racontant une période de puissance et de domination de l'Algérie sur la mer Méditerranée", conclut le conservateur.

Communiqué de Presse

Dans le cadre de son engagement à soutenir les initiatives visant à la promotion du patrimoine national et de l'artisanat, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a le plaisir d'annoncer son partenariat média du Salon International de l'Artisanat et du Tourisme SIAT 2025.

Ce partenariat consiste en un accompagnement de l'affichage sur les panneaux publicitaires, et ce, dans le cadre de la campagne médiatique et promotionnelle lancée par l'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnel, l'organe organisateur du salon. Ce dernier se déroule du 09 au 15 novembre 2025 au niveau du Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger.

Cette initiative s'inscrit dans la politique de l'entreprise ayant pour objectif de contribuer activement à la valorisation de la culture et de l'économie nationales, également, à soutenir les artisans et les artistes qui représentent, à travers leurs œuvres, la richesse du patrimoine et de l'artisanat algériens et leur authenticité.

MUR HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE SOUR À MOSTAGANEM Lancement d'une opération de restauration

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem a bénéficié d'une opération de restauration du mur historique de la commune de Sour, dotée d'une enveloppe financière de 50 millions de dinars, a indiqué jeudi le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Mohamed Merouani. L'étude du projet de restauration, désormais achevée, a été présentée cette semaine en présence des autorités locales de la daïra d'Aïn Tedelès, de la commune de Sour, des services techniques et du bureau d'études chargé du suivi de cette opération prioritaire. Lors de cette présentation, il a été détaillé les étapes finales de l'étude, comprenant une description actualisée du monument, la préparation technique du projet ainsi que le cahier des charges. L'accent a été mis sur la nécessité d'utiliser des matériaux compatibles avec la nature du monument, afin de préserver son authenticité, sa valeur historique et son importance culturelle. Les autorités de la daïra d'Aïn Tedelès et de la commune de Sour ont exprimé leur disponibilité à accompagner les travaux de restauration, a-t-il ajouté. Le mur historique de Sour est un important vestige du patrimoine musulman, datant de l'époque almohade. Bien qu'il ait résisté aux siècles et aux aléas du temps, il a été affecté par l'érosion et les conditions naturelles, ce qui a rendu nécessaire son intervention de restauration afin de le préserver en tant que repère historique, culturel et touristique de la région, a encore souligné M. Merouani.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE À TIMIMOUN

Plus de 60 œuvres de 31 pays présentes au

Soixante-deux (62) œuvres cinématographiques, issues de 31 pays dont 23 africains, sont présentées à la première édition du Festival international du court-métrage, qui se poursuit jusqu'au 18 novembre courant à Timimoun, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Les participants seront en compétition pour les prix des meilleurs courts-métrages patriotique, documentaire et de conte, en plus des prix récompensant les meilleurs scénario et réalisation, a indiqué le directeur artistique et technique du festival, Fayçal Sohbi. Cette édition du festival verra la projection de plusieurs œuvres cinématographiques, dont, en ouverture, "Secousse atomique" de Rachid Bouchareb qui traite des explosions nucléaires dans le Sud algérien, "Zighoud Youcef" de Moussa Khemmar, ainsi qu'un film de Noufel Kelache traitant des événements de Sakiet Sidi-Youcef, et d'autres œuvres filmées à Timimoun et traitant du patrimoine immatériel et du parc culturel du Gourara, a-t-il précisé. Les œuvres cinématographiques seront projetées au public au niveau des structures culturelles de la wilaya, à l'instar de la salle de cinéma, le théâtre en plein-air et le Centre algérien du patrimoine bâti en terre, aménagés pour la circonstance, a ajouté M. Sohbi. S'agissant du jury, il comprend des réalisateurs ayant une grande expérience dans le cinéma, tels que Mouenes Khemmar (Algérie), Dieudo Hamadi (RD Congo) et Jihane Tahiri (Egypte), a-t-il encore fait savoir.

Recette
du jourRAGOÛT DE
POULET

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 pincée de safran
- 1 poulet entier, coupé en morceaux
- Sel et poivre fraîchement moulu
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 3 oignons moyens, hachés
- 3 gousses d'ail, hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de curcuma
- 1 bâton de cannelle
- 15 ml (1 c. à soupe) graines de cumin, grillées et moulues
- 500 à 750 ml (2 à 3 tasses)

- de bouillon de poulet
- 1 poignée de raisins secs
- 250 ml (1 tasse) de pois chiches
- 175 ml (3/4 tasse) d'olives vertes, dénoyautées et coupées en deux
- 2 citrons (jus seulement)
- 1 poignée de persil italien, haché
- 1 poignée de coriandre hachée

Préparation
Tremper le safran pendant 10 minutes dans 2 c. à soupe d'eau. Mettre de côté.
Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu moyen-élevé. Lorsque l'huile est chaude, ajouter les morceaux de poulet. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés de tous les côtés (10 minutes). Transférer le poulet à une grande assiette.
Ajouter les oignons, l'ail, le gingembre, le curcuma, le bâton de cannelle et le cumin au faitout. Cuire jusqu'à ce que les oignons soient ramollis et légèrement dorés (5 minutes). Incorporer le mélange de safran.
Remettre les morceaux de poulet dans la poêle, en

ajoutant le jus qui s'est accumulé dans l'assiette. Ajouter suffisamment de bouillon pour couvrir à peine le poulet. Porter à ébullition ensuite ajouter les raisins secs et les pois chiches. Baisser à feu doux et mijoter à couvert en remuant régulièrement. Cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit (30 à 35 minutes). Ajouter le jus de citron, les olives vertes, la coriandre et le persil et poursuivre cuisson (5 à 10 minutes de plus). Garnir de coriandre fraîche et de persil.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AUX POMMES

Ingrédient :

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule

RÉALISATION

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène. Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis re-mélangez.



Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez. Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles. Dans un moule à manqué beurré :

Déposez environ 1/3 de pâte. Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes. Recouvrez du restant de pâte. Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus. Enfourniez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche.

Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).

Conseil du jour

Un traitement de substitution nicotinique adapté pour arrêter de fumer

- timbres (ou patchs à la nicotine) à appliquer sur la peau.
- gommes à mâcher.
- nicotine à aspirer grâce à un inhalateur.
- nicotine en pulvérisation buccale par sprays.
- comprimés à sucer ou à faire fondre sous la langue.

Le saviez-vous?



Lorsque vous faites tremper des amandes dans de l'eau pendant la nuit...



Vous aidez à réduire la teneur en antinutriments et cela les rend plus bénéfiques pour le corps. Le simple de faire tremper les amandes « améliore leur apport nutritif ».

Bon à savoir !

Le fromage est une véritable source de calcium. De plus, un apport suffisant en calcium permet de faire baisser et de maintenir la pression artérielle. Mais attention à ne pas en abuser, car une consommation trop élevée en calcium peut avoir l'effet contraire et nuire fortement à la santé.



Astuce du jour:

DÉBOUCHEZ LES CANALISATIONS AVEC DU BICARBONATE

Débouchez les tout en douceur avec du bicarbonate et du vinaigre blanc. Pour cela, faites chauffer un litre d'eau bouillante puis ajoutez-y 200 g de bicarbonate de soude, 20 cl de vinaigre blanc et 200 g

de sel. Une fois que vous aurez mélangé tous les composants, la préparation va se mettre à bouillonner de manière impressionnante : c'est prêt ! C'est alors le moment de verser la solution dans le

CITATION
DU JOUR

“ La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre ”

conduit bouché. Attendez environ une demi-heure puis rincez avec de l'eau bouillante.

Le Courrier
d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 - PRIX : TOPAZE DE FROULAY - TROT ATTELÉ
ISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ

Jouer large, une course très serrée

L'hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri organise une course de Sulky pour le grand plaisir des amoureux de cette discipline d'un pari mutuel à caractère urbain qui verra la participation de douze trotteurs qui prendront part au prix Topaz de Froulay sur une distance de 2400m où il y aura uniquement pour nous deux échelons au lieu de trois car au premier échelon nous avons la vieille femelle de 16 ans présente pour faire la simple figurante. Au deuxième échelon positionné sur le point de 2425m nous trouverons neuf trotteurs de qualité reconnue et qui ont été déjà illustrés sur des parcours identiques à celui du jour à part le mâle bai de 13 ans est le premier favori de cette épreuve, tout le reste de cet échelon ont les moyens de venir occuper une place parmi les quatre places qui restent et en dernier la présence de deux trotteurs les plus fortunés : Uno des Apres le hongre noir qui reste sur d'excellentes performances durant ce meeting et le hongre Destin de L'Aube malgré son échec lors de sa dernière tentative, reste un des favoris dans ce pari donc une épreuve dans l'équilibre des forces reste divisé quand même. Une épreuve assez compliquée, la majorité des coursiers ne sont pas dépourvus de moyens et dont beaucoup d'autres ont déjà réalisé de belles performances au cours de leurs dernières sorties, donc ils se présenteront en force pour venir former la bonne combinaison de ce pari et que cette course peut nous réserver bien des surprises surtout lors du lâcher prise des élastiques où il faudra gérer de manière convenable afin de ne pas perdre les chances au sprint final. Une course serrée, alors il faudra accélérer la primauté des faveurs du pronostic aux trotteurs bénéficiant d'une montée de métier.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **VICTOIRE DU VERGER.** Cette femelle doit être engagée uniquement pour confier le nombre de probants.
2. **FRENCH DESIGN.** Bien placé au premier pot eau, ce trotteur de 10 ans reste sur de bons palmarès et aura encore une belle occasion pour se placer au bon rang à l'arrivée.
3. **ECLAIRE DE RAGE.** Il vient de sortir victorieux lors de sa dernière chance tentative et sur la même distance du jour, il s'élancera encore avec de sérieuses ambitions pour

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
C. SAFSAF	1	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	2	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2425	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	3	ECLAIRE DE RAGE (0)	A. SAHRAOUI	2425	L. LAMARI
R. DJEDDIOUI	4	DARK NIGHT (0)	ABM. BOUBAKRI	2425	ABM. BOUBAKRI
SA. FOUZER	5	CALYPSE DE GUEZ	SA. FOUZER	2425	PROPRIÉTAIRE
M BECHAIRIA	6	FANCY FREE	AM. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	7	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2425	N. TARZOUT
ASS/TIAR-GUEROUI	8	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2425	A. TIAR
M. BENDJEKIDEL	9	FUNKY FAMILY (0)	R. TARZOUT	2425	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	10	VIPSOS DE GUEZ	S. FOUZER	2425	MS. CHAABANE
A. TIAR	11	UNO DES APRES	A. BENHABRIA	2450	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	12	DESTIN DE L'AUBE	H. AGUENOU	2450	PROPRIÉTAIRE

venir prendre une place parmi les cinq lauréats.

4. **DARK NIGHT.** Elle vient de redresser l'échine à sa dernière sortie en terminant 4e et malgré son inconstance avarée elle mérite d'être retenue pour un accessit.

5. **CALYPSE DE GUET.** Idéalement placée de par les conditions de la course du jour, cette trotteuse estimée par son entourage qui vient de terminer 5e sur une distance presque similaire du jour, a encore l'avantage du poteau qui peut lui permettre une place.

6. **FANCY FREE.** Elle vient d'échouer lors de sa dernière tentative, cette jument qui alterne les bonnes aux mauvaises sorties, mérite que l'on s'attarde sur ses chances, elle peut venir créer la surprise.

7. **DRAGA D'ALOUATTE.** Elle a réalisé une bonne 5e place à son dernier essai, elle n'aura qu'à répéter pour venir concurrencer les meilleurs.

8. **CYRUS DE CAYOLA.** Il est mon premier favori.

9. **FUNKY FAMILY.** Méfiance, suite à son dernier échec, cette trotteuse, cette fois est confiée à son driver fétiche R. Tarzout, avec lui elle pourra venir chambouler l'arrivée.

10. **VIPSOS DE GUEZ.** Il vient d'échouer à ses deux dernières sorties alors qu'il restait sur une belle série de bons résultats espé-

rant cette fois avec l'efficacité de S. Fouzer, il peut effacer ses derniers faux-pas.

11. **UNO DES APRES.** Très en verve ce vieux trotteur de 17 ans jouera encore les premiers rôles de cette valse hippique.

12. **DESTIN DE L'AUBE.** Espérant cette fois elle peut se racheter après son dernier échec avec un driver classique qui tiens les reines.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

8. CYRUS DE CAYOLA - 11. UNO DES APRES-
3. ECLAIRE DE RAGE- 2. FRENCH DESIGN - 10. VIPSOS
DE GUEZ
LES CHANCES
7. DRAGA D'ALOUATTE- 6. FANCY FREE

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Forcené - 2 - Formation du fruit qui succède à la fleur - 3 - Titane - En vogue - Lime - 4 - Ville d'Algérie - Consonne double - Fin de participe - 5 - Musicien qui jouait dans les villages - 6 - Élément du harnais - 7 - Poisson - Futé - 8 - Interjection - À payer - 9 - Divinité de la Terre - Russe - 10 - Pronom - Rebut - Consonne double - 11 - Défoncée - 12 - Chiens de mer.

VERTICALEMENT
1 - Étude scientifique des insectes - 2 - Note - Article - 3 - Tombé dans le panneau - Fenouil - Fils de Noé - 4 - Petites grenouilles - Romain - 5 - Eau-de-vie - Ceps de vigne - 6 - Vont avec les coutumes - Service postal - Lilliputiens - 7 - Bonnet des magistrats de la Cour de cassation - Opposition - 8 - École supérieure - Ronge - En relais - 9 - Chaste - Double voyelle - Bienvenue - 10 - Arme - Économisés avec excès.

Mots fléchés

Apostats	Anima-teur	Meurt en décembre	Dures	Machina-tions
Répri-mande	Roué	Mouches	Mot puéril	
				Quart chaud
Foule			Puits naturel	
Étuis		Réfléchi	Forme d'être	
		Vers marins	À la mode	
Race			Lisière	
Pascal			Substance organique	
	Ronge			Aigre
Défauts			Hitlérien	Dirige
Problème			Place un œil	
	Crochet		Cité antique	
	Grisons		Ruminant	
Aqueduc	Édenté	Employée aux écritures		
	Supprima			Voit-ampère
Cheville		Payé pour tuer		
Rompue			Vaniteux	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Détournement des biens de l'État (11 lettres)

E	E	T	N	A	T	A	P	E	R	E	I	S	I	R	E	C	R
M	R	E	D	U	L	E	R	P	T	N	A	N	E	V	A	E	E
S	N	E	R	E	N	I	A	S	P	D	E	G	E	A	T	S	A
A	O	E	G	I	N	I	A	R	F	E	R	N	I	R	I	F	C
R	I	T	G	A	V	R	I	I	N	E	G	M	A	R	F	R	E
A	T	N	A	P	I	A	A	R	E	I	A	I	P	A	O	N	E
M	R	I	I	D	N	N	L	A	N	B	T	E	B	O	O	N	S
E	E	E	N	T	O	V	V	E	L	B	R	L	N	R	A	E	I
S	S	T	E	R	I	E	B	E	E	O	E	E	I	L	E	C	V
S	S	E	M	L	R	R	N	B	I	N	R	V	L	N	U	N	E
E	A	A	A	S	I	O	E	A	R	N	A	E	I	O	D	E	D
U	L	I	I	S	I	R	E	A	A	E	R	T	M	S	N	N	U
O	N	O	I	T	L	P	S	V	S	G	N	T	O	I	E	I	T
R	N	B	C	U	A	S	I	A	I	S	R	E	N	V	T	M	I
P	L	I	E	T	U	O	B	E	M	D	E	A	G	E	E	E	V
E	V	R	E	R	R	E	T	N	E	A	E	O	I	A	V	O	R
E	N	R	E	N	O	I	S	A	V	E	N	N	I	N	T	E	E
G	E	R	M	E	E	G	A	L	A	T	E	T	T	R	E	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFABLE - AIMABLE - ALLERGIE - AMANT - ANORMAL - ASSEOIR - ASSERTION - ASSURER - AVENANT - AVERSION - AVIRON - BENIGNE - BONNE - BOUT - CERISIER - CROONER - EBERLUE - EMINENCE - ENTERRER - EPATANTE - ETALAGE - ETEINTE - ETENDUE - EVASION - EVENT - EVICTION - EVIDENT - GAINÉ - GERME - GIRON - GRAINE - LIMON - MARASME - PATERE - PRELUDE - PRIANT - PROUESSE - REFRAIN - REGAIN - REINE - RENEGATE - REPRISE - RETRAIT - RISIBLE - RIVAL - SAINE - SARI - SERVITUDE - VILAIN - VISEE - VISON.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Botulisme - 2. Ostrogot - 3. Ue - II - Où - 4. An - Amène - 5. Lavettes - 6. Ire - Elles - 7. Nana - Aires - 8. Gs - Osséine - 9. Put - Rn - 10. Épitre - Eus - 11. Ure - Ion - Se - 12. Ressenties.

VERTICALEMENT :

1. Bourlingueur - 2. Ose - Aras - Pré - 3. TT - Aven - Pies - 4. Urine - Août - 5. Loi - Te - Strié - 6. Ig - Atlas - Éon - 7. Sommelier - Nt - 8. Mt - Ésérine - 9. On - Sen - Usé - 10. Vues - Sensés.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Rafistoler - Nommés - Pi - Âtre - Relie - O.E - Anse - Murène - Vue - Me - EES - Fleuret - El - Alliées - Triée - Seps - DM - St - Mue - Isée - Amère.

VERTICALEMENT :

Pantouflards - Forer - Élimé - Lime - Émule - Sm - Âneries - Sterne - EE - Ta - Oses - Êtes - Il - Levé - Sème - Épi - Usé - Pur - Prière - Lésée.

MOTS MASQUÉS
TAXIDERMIE

La facture mondiale de l'Alimentation dépassera les 2200 milliards USD en 2025

La facture mondiale des importations alimentaires devrait augmenter de près de 8% en 2025 et s'élever à 2.220 milliards de dollars, a indiqué jeudi un rapport de l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette augmentation est due "largement" à la hausse des prix du cacao, du thé ou des épices, dont les prix à l'import ont grimpé en moyenne de 34,5%, mais qui connaissent une forte demande, a précisé l'organisation dans son rapport sur les marchés alimentaires mondiaux. Cette hausse tient en partie aux intempéries subies par plusieurs gros pays producteurs (Brésil, Indonésie, Vietnam pour le café, Côte d'Ivoire et Ghana pour le cacao). La valeur des importations de produits laitiers est aussi attendue à +16,4% en 2025, tirée par la demande et une offre réduite par des conditions météorologiques erratiques, des coûts de production accrus et localement des épizooties. Par contraste, des prix en baisse pour les céréales et le sucre modèrent le bilan. La facture alimentaire à l'import des pays à faibles revenus devrait ainsi être "légèrement" réduite par rapport à 2024 (0,2%) et "augmenter modestement" en Afrique subsaharienne. Prévoyant d'abondantes récoltes de céréales, la FAO entrevoit aussi une augmentation "significative" de la demande de blé et en particulier de riz. Le rythme de la consommation d'huile végétale devrait quant à lui dépasser celui de la production, avec une moindre production de soja du fait de cultures réduites en Argentine, Inde, Ukraine et aux USA. Par ailleurs concernant les engrais, la FAO souligne que leur consommation a crû sur la campagne 2024/25, après une période de moindre usage lié à des questions de prix et de disponibilité. En septembre, le prix d'un panier d'engrais servant de références était à 489 dollars la tonne, en baisse de 40% par rapport au prix record d'avril 2022 mais toujours au-dessus des niveaux de 2024.

Assurances : "AM Best" attribue des notations satisfaisantes à la SAA

La Société nationale d'assurance (SAA) a annoncé, jeudi, avoir obtenu de l'agence de notation internationale "AM Best", des notations "satisfaisantes" sur sa solidité financière et de crédit, assorties de perspectives stables. "L'Agence internationale AM Best, spécialisée dans la notation des sociétés d'assurance et de réassurance, a dans son communiqué de presse du 10 novembre 2025, affirmé la notation de solidité financière B (Bonne) et la notation de crédit émetteur à long terme « bb+ » (Bonne) de la Société nationale d'assurance (SAA)", a-t-elle indiqué dans un communiqué. L'agence AM Best a attribué également à la SAA la



notation "Exceptionnelle" à l'échelle nationale (NSR) algérienne "aaa.DZ", avec la perspective stable, a précisé la SAA en notant qu'elle est "la première compagnie d'assurance à être notée dans cette catégorie en Algérie". Ces

notations reflètent, "la force bilancière de la SAA, qualifiée de très solide par l'agence, ainsi que sa performance opérationnelle satisfaisante et son profil d'affaires neutre (équilibré)", a ajouté la compagnie. L'évaluation a tenu

compte, aussi, des "bons niveaux de liquidité de la société, soutenus par d'importants avoirs en trésorerie et en obligations d'Etat (environ 65 % du total des investissements), qui se sont traduits par un ratio des actifs liquides sur le passif total de 107% à la fin de l'exercice 2024". La SAA a réalisé un chiffre d'affaires de 33 milliards DA (235 millions USD) en 2024, avec une part de marché estimée à plus de 20% et dispose d'une position de leader sur le segment de l'assurance automobile, ainsi que des positions solides dans les segments des risques commerciaux, souligne la même source.

Mise hors d'état de nuire d'une bande de malfaiteurs à Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou)

Une bande organisée constituée de sept (7) individus semant le trouble dans les quartiers de la ville de Draa Ben-Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou, a été mise hors d'état de nuire, a rapporté jeudi le service de la sûreté de wilaya. Le coup de filet des éléments de la sûreté urbaine de cette localité fait suite à une opération de surveillance d'un réseau soupçonné de s'adonner à un trafic de stupéfiants et d'agressions à l'aide d'armes blanches. Les investigations menées ont permis, dans un premier temps, l'identification et l'arrestation de trois (3) individus en possession de comprimés psychotropes et d'armes blanches, et de procéder, ensuite, à l'arrestation du reste de la bande. L'opération a permis la saisie d'une quantité de produits stupéfiants, une somme d'argent et six (6) armes blanches de différentes catégories. Les sept individus ont été présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou pour constitution de bande de malfaiteurs, possession et commercialisation de produits stupéfiants et agressions à l'aide d'armes blanches, est-il ajouté de même source. Un réseau similaire, constitué de 11 personnes a été, pour rappel, démantelé à Tizirt, au Nord de la wilaya, au début de ce mois de novembre. Une émission de la radio locale a été consacrée jeudi au phénomène de bandes de quartiers avec la participation de la sûreté de wilaya, des comités de quartiers et des spécialistes, psychologues et sociologues.

Début à Alger de la 19^e édition du Salon international de l'optique et de la lunetterie

La 19^e édition du Salon international de l'optique et de la lunetterie (SIOL-2025) a débuté jeudi à Alger avec la participation de 65 exposants. Cette édition se veut, selon les organisateurs, un rendez-vous majeur pour les acteurs de la santé visuelle et un espace permettant de découvrir les dernières tendances d'échanges et d'innovation en la matière.

Placée sous le patronage du ministre de la Santé, cette manifestation de trois jours, organisée par RH International Communication, est présentée comme "un rendez-vous majeur pour les acteurs de la santé visuelle et une plateforme d'échanges et d'innovation permettant de découvrir les dernières tendances et de présenter les

nouvelles technologies en la matière". Selon le directeur général de RH International Communication, Rachid Hesas, l'édition de cette année "se distingue par la mise à l'honneur d'une variété de produits nationaux, à savoir des lentilles, des verres, des équipements pour ophtalmologues et opticiens, des montures, l'aménagement de points de vente, des solutions de distribution, et des services associés, en plus des nouvelles marques de lunettes scolaires et de verres optiques proposés au public par des distributeurs et autres fabricants". Le programme de ce

salon comprend également l'organisation de plusieurs conférences-débat sur différentes thématiques, notamment le dispositif de la formation des métiers de la rééducation et de la vision, les produits d'entretien pour lentilles, la spécialité d'orthoptiste dans la santé publique ainsi que l'innovation dans le secteur de la santé visuelle. Mettant en exergue "la régularité de ce salon", M. Hesas a relevé son extension au niveau national, à travers les éditions régionales organisées à Constantine et Oran et une autre prévue à Ghardaïa.

Saisie de plus de 6000 comprimés psychotropes à M'sila

Les services de la brigade polyvalente des Douanes de M'sila, relevant de l'inspection des sections des douanes de Bordj Bou Arréridj, ont saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire relevant de la 1^{ère} Région militaire, 6.189 comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué. L'opération a été menée à la suite de la fouille d'un véhicule de tourisme, à l'intérieur duquel cette quantité de psychotropes a été découverte dissimulée, selon le communiqué, qui a précisé que deux individus à bord du véhicule ont été arrêtés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération, inscrite dans le cadre des missions sécuritaires et de protection dévolues à l'institution des Douanes algériennes, illustre l'efficacité de la coordination sur le terrain entre les différents corps de l'Etat dans la lutte contre la contrebande et pour la protection de la santé et de la sécurité publiques, indique le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (14)

Le marchand suivit du regard la femme et ses filles qui s'éloignaient au loin, et, parmi elles, se trouvait son épouse ...

Me voilà désormais seul !

Si elles tardent à rentrer, je crains bien de m'ennuyer moi !

Il entreprit une courte promenade à travers le domaine afin de tromper l'ennui.

à suivre

AUX POINGS

MISE
« En application des instructions fermes du président de la République pour la généralisation de la numérisation, compte tenu de son importance dans l'amélioration des services, le renforcement de la flexibilité et de la transparence et le soutien à l'économie numérique, le secteur des Transports a franchi de grands pas dans cette voie »
Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports



MÉTÉO D'ALGER

Samedi 15 novembre 2025

25°C / 13°C

Dans la journée : Nuageux

Vent : 13 km/h

Humidité : 42 %

Dans la nuit : Nuageux

Vent : 9 km/h

Humidité : 65 %

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 24 jourmad el aoual 1447

Dohr : 12h33

Assar : 15h19

Maghreb : 17h42

Ïcha : 19h03

Dimanche 25 jourmad el aoual 1447

Sobh : 05h58

Chourouk : 07h27

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Près de 20 000 opérateurs actifs

Le nombre d'entreprises opérant dans le secteur du recyclage des déchets est passé à près de 20 000 opérateurs, a indiqué à Alger la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif.

Dans le cadre d'une conférence de presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 9e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE), Mme Abdellatif a précisé que «le nombre d'entreprises opérant dans ce secteur inscrites au Centre national du registre du commerce (CNRC) est passé de 14.229 en 2020 à 19.469 aujourd'hui, ce qui reflète l'intérêt croissant pour ce domaine», a-t-elle dit. À noter que, la cérémonie d'ouverture de cette édition s'est déroulée en présence des ministres de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, de la Communication, Zoheir Bouamama, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que du ministre somalien de l'Elevage, des Forêts et des Pâturages, Hassan Hussein Mohamed, dont le pays est l'invité d'honneur. Etaient présents également à cette cérémonie, le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants d'entreprises, d'instances publiques et d'organisations interprofessionnelles, ainsi que des ambassadeurs de pays africains. Selon Mme Abdellatif, «l'augmentation du nombre d'opérateurs actifs dans le secteur du recyclage des déchets est due à l'adhésion de la jeune génération à l'économie circulaire, et ce, grâce aux facilités accordées en matière de création de start-up et de micro-entreprises, ainsi qu'aux efforts des ministères du Commerce et de l'Environnement, de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion des micros crédits (ANGEM)», ajoutant que «l'adaptation des codes d'activités liés



à ce domaine dans le registre du commerce pour répondre aux exigences de l'économie circulaire avait également grandement contribué à cette dynamique». La ministre a en outre souligné que «cette édition favorisera l'échange d'expériences et le développement de projets liés à l'économie circulaire», souhaitant qu'elle débouche sur des accords à même de stimuler l'investissement et d'encourager l'innovation en vue de bâtir une économie diversifiée, innovante, propre et durable». Pour sa part, Mme Krikou a qualifié ce salon de «tribune de sensibilisation à l'importance de la récupération et de la valorisation des déchets dans la protection de l'environnement, le renforcement de l'économie circulaire et la réalisation du développement durable», soulignant que «la coopération intersectorielle est nécessaire pour la promotion des techniques de valorisation et de recyclage». La ministre a, dans ce cadre, réaffirmé «la disponibilité de son département ministériel à assurer une coordination permanente avec les acteurs concernés (ministères et entreprises économiques) pour appuyer les initiatives novatrices dans ce domaine», mettre en place «un écosystème national intégré de gestion des déchets basé sur la performance et l'innovation et favoriser la coopération entre les secteurs public et privé, tout en promouvant les partenariats africains et internationaux». De son côté, M. Ouadah a souligné «l'importance de recourir à l'innovation et aux technologies moderne dans le recyclage des déchets, permettant ainsi l'émergence de nombreuses start-up innovantes dans ce domaine, venant s'ajouter à des centaines de micro-entreprises», précisant que «les déchets constituent désormais une ressource naturelle importante pouvant être

utilisée dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture». Le salon, qui se clôturera aujourd'hui, a prévu l'organisation de conférences animées par des experts des domaines économique et environnemental et d'une exposition d'innovations technologiques dans le domaine du recyclage et de la récupération des déchets.

UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE MAGROS ET L'AND

Une convention de coopération a été signée, en marge du salon, entre l'entreprise Magros et l'Agence nationale des déchets (AND), visant à accompagner l'entreprise dans la collecte et le recyclage des déchets issus des fruits et légumes dans neuf marchés de gros régionaux relevant de Magros. Ces déchets seront transformés en matières organiques de haute valeur destinées à soutenir le secteur agricole et à renforcer l'agriculture durable. En marge de cet événement, Mme Krikou, accompagnée de M. Rabehi et du ministre somalien, s'est rendue au parc d'Oued Smar (Alger), où les trois responsables ont visité un musée retraçant l'histoire de cette ancienne décharge publique transformée en un grand parc urbain accueillant des visiteurs, après des travaux de réhabilitation. La délégation a également pris connaissance des principales réalisations et créations de la femme rurale dans la valorisation artisanale des déchets, avant de superviser une campagne symbolique de reboisement au niveau du parc.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE ALLEMAND

« Merci pour votre geste humanitaire »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, un appel téléphonique de son homologue allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, qui lui a renouvelé ses profonds remerciements pour le geste humanitaire qu'il a accompli en gracieux l'écrivain Boualem Sansal, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, cet après-midi, un appel téléphonique de son homologue, le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, qui lui a renouvelé ses profonds remerciements pour le geste humanitaire que l'Algérie et son Président ont accompli en gracieux l'écrivain Boualem Sansal », lit-on dans le communiqué. Par la même occasion, « les deux présidents ont évoqué les profondes relations d'amitié unissant les deux pays », soulignant qu'« elles sont aujourd'hui très positives ». Au cours de leur entretien téléphonique, « les deux présidents se sont félicités du principe de respect mutuel caractérisant les relations algéro-allemandes », conclut le communiqué.

« JE ME RÉJOUIS DE LA RÉPONSE FAVORABLE »

Auparavant, le président Tebboune a reçu un message de remerciements de son homologue allemand qui l'a remercié pour le geste humanitaire qu'il a eu en répondant favorablement à sa demande de gracier Boualem Sansal. « Je me réjouis de la réponse favorable donnée par le président algérien à ma demande de gracier l'écrivain Boualem Sansal, qui compte des lecteurs et des amis en Allemagne. C'était pour moi une grande source de préoccupation et c'est une bonne chose qu'il soit libre », a écrit Frank-Walter Steinmeier dans son message. « Je remercie mon homologue algérien, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ce geste humanitaire important, qui témoigne aussi de la qualité des relations et de la confiance entre l'Allemagne et l'Algérie », a ajouté le président allemand.

R. N.

SUITE AU CRASH D'UN AVION MILITAIRE TURC

Tebboune présente ses condoléances à Erdogan

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier soir ses sincères condoléances à son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, suite au crash d'un avion militaire à la frontière entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan, faisant vingt morts. "Votre excellence, cher frère, c'est avec une profonde affliction et une grande tristesse que j'ai appris la nouvelle du crash d'un avion militaire turc dans la région de Sagnagi, à la frontière entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan, qui a coûté la vie à vingt militaires", lit-on dans le message de condoléances. «Face à cet accident tragique et douloureux, je présente à votre excellence mes sincères condoléances et mes sentiments les plus sincères de sympathie, en implorant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux victimes Sa miséricorde et de les accueillir en Son vaste Paradis, et de vous procurer, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches, patience et réconfort. "À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons"», a ajouté le Président de la République.

R. I.

SOUS-RIRE

Sansal gracié pour motifs humanitaires

Paris a beaucoup changé depuis !